la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VOL. 33 NO. 20 HUNTINGDON, QUEBEC — LE 24 OCTOBRE 1968 10 SOUS 24 PAGES

Le candidat le plus sérieux à la mairie

"M. Georges Leduc" . . . déclare M. Josaphat Demers

Un industriel bien connu de notre Cité, M. Josaphat Demers, donnait une magistrale conférence de presse, au Club Tourist, vendredi dernier, le 18 octobre, à 3 hres, pour faire suite à de nombreuses rumeurs voulant qu'il laisse porter sa candidature à la mairie, en janvier prochain.

"A chaque élection, soit au domaine municipal, fédéral, provincial ou scolaire, mon nom sort comme candidat possible. J'aimerais faire comprendre à la population, que je ne suis pas un candidat de profession".

C'est en ces termes que débutait la conférence de presse de M. Josaphat Demers. Après présentation de sa biographie (tout en parcourant le domaine social, industriel et politique), M. Demers déclarait: "Comme vous voyez, à chaque fois que j'ai laissé porter ma candidature, un jeu de circonstances ne m'a pas favorisé.



M. GEORGES LEDUC

Si j'ai eu des ambitions de charges publiques, ce n'était pas dans le but d'avoir des honneurs ou de faire de l'argent, mais bien de rendre service à ma communauté.

La plus grande émotion que j'ai ressentie au cours de ma carrière politique, a été lorsqu'on m'a sollicité en 1953, pour me présenter au fédéral contre un adversaire de taille, en la personne de M. Robert Cauchon. Ma défaite la plus amère a été à la commission scolaire, en 1967, contre Anatole McSween. Le succès de son élection: "une famille nombreuse".

Devant une élection possible à la mairie, à Valleyfield, et dans le but de faire suite aux nombreuses rumeurs à son sujet, il déclarait: "Actuellement je n'envisage pas le poste à la mairie en janvier, mais j'admets avoir été sollicité par les contribuables. La raison qui m'incite à ne pas poser ma candidature, c'est le développement de mon industrie, qui prend une grande partie de mon temps, et je préfère me consacrer à mes affaires personnelles tout en m'intéressant à une bonne administration des affaires municipales.

Il déplore l'esprit de clocher qui existe dans notre Cité. Nonobstant qu'il demeure dans notre ville depuis 1943, on ne l'accepte pas comme un résident qui est né ici.

M. Demers a bien voulu répondre aux nombreuses questions des journalistes.

Au conseil actuel, quel est le candidat le plus sérieux?

"Ce n'est pas à moi à décider qui devrait être le maire de Valleyfield. Je verrais très bien, M. Georges Leduc. Il possède 20 ans d'expérience à l'Hôtel de Ville. Il connait tous les dossiers (incluant ceux du port), de même que le dossier personnel du maire. Celui qui pourra avoir accès aux dossiers, est l'homme qui va contribuer le plus à Valleyfield.

Sans mépriser les autres, il est rumeur que l'échevin Raphaël Barrette laisserait porter sa candidature à la mairie. C'est un type assez qualifié mais en ce moment il occupe plusieurs postes: Aviseur légal, CEGEP, procureur de la couronne, etc . . .

Actuellement le poste de maire en est un qui exige un homme presque à plein temps, serait-il en mesure de le faire? S'il a l'intention de quitter quelques fonctions, c'est à lui de le dévoiler.

En ce qui concerne le Dr. Lalonde, il peut se présenter. C'est un droit acquis chez-nous. Je ne sais pas s'il a les aptitudes. J'ai connu des gars avec de grandes qualifications, qui se sont présentés à l'échevinage et ont été battus en brèche.

Que pensez-vous du conseil actuel? Est-ce qu'on est bien représenté?

Sous réserve, je vous répondrai que ce sont des hommes d'expérience. Lalonde admet que tout est contrôlé. Si tel est le cas, je constate qu'il a été un suiveux, et qu'il aurait dû parler plus tôt.

En ce qui concerne le maire Robert Cauchon, j'admets qu'au début je n'étais pas un de ses supporteurs, et qu'il a peut-être fait des erreurs, mais dans l'ensemble, il est un bon administrateur et un administrateur entreprenant. Il a compris la notion du risque. Exemple: L'achat de la Merck à $375,000. La Providence le favorisait.

Albert Marcil, je ne le vois pas à la mairie, il est bien occupé par sa fonction d'entrepreneur.

Delphis Gagnier, a été un bon échevin de quartier, mais non un actif pour la ville. Pour son quartier il est un homme bien dévoué, mais dans le développement industriel de la ville il est dérouté. Il est un habile politicien.

Les échevins sont élus par le public et voulus comme tels. Ca ne justifie pas leurs qualifications.

A la mairie ça prend un gars bien qualifié.

A l'Hôtel de Ville, je suis en faveur d'une série d'hommes qui ont le même programme. Les élections devraient avoir lieu tous les trois ans et non à tous les quatre ans.

Je favorise un conseil en faveur d'être consulté, car le peuple doit être au courant.

En ce moment, dans notre conseil local, y en a-t-il qui sont ouverts au dialogue?

Marcil et Leduc sont en faveur d'ouvrir le dialogue.

Beaucoup de gens s'intéressent au domaine municipal, mais en grande partie pour leurs propres intérêts, de conclure M. Demers.



M. JOSAPHAT DEMERS

Vol à main armée à la Caisse Populaire de St-Timothée

Deux cagoulards armés ont fait main-basse sur $2,000, vendredi soir dernier, à 6:45 hres, à la Caisse Populaire de St-Timothée, située à 36 rue St-Joseph.

Après leur entrée respective, dans la caisse en question, un des cagoulards, grandeur environ 5'2", armé d'un fusil tronqué (coupé) sauta par dessus le comptoir, tandis que son compagnon, grandeur 5'8" et armé d'un revolver, s'est assis sur le comptoir.

Après avoir vidé les deux caisses, de même que le sac à main d'une cliente qui contenait $100., on donna l'ordre aux caissières, Mme Léo Montpetit et sa fille Nicole, de même qu'à la cliente Mme Lucien Perron, de se coucher sur le plancher. Immédiatement, en blasphémant on ordonna au gérant de la Caisse M. Paul Lapierre d'ouvrir le coffre-fort dans le but de s'emparer du contenu.

On le força à faire la combinaison, mais comme il s'agit d'une serrure appartements (Time Lock), le gérant leur déclara qu'il était dans l'impossibilité de l'ouvrir. Constatant par eux-mêmes, les bandits prirent la fuite, en les menaçant de ne rien faire, dans une Buick Wildcat '67, qui fut retrouvée abandonnée sur une route longeant la compagnie Godsall.

Après vérification, mais sans succès la Sûreté Provinciale du détachement de Valleyfield, constatait, qu'il s'agissait d'un véhicule volé à Montréal, la journée précédente et que les plaques étaient en provenance d'un autre véhicule.

C'est le deuxième vol du genre à la Caisse Populaire en question.

$1400 de dommages dans une collison de la route

Une violente collision de la route, impliquant deux véhicules-automobiles, à l'angle des rues Jean-Talon et Notre-Dame survenue lundi, le 21 octobre, à 5 hres p.m., a eu comme résultat $1400 de dommages, mais aucun blessé.

Le taxi de marque Chevrolet Sedan 68, était conduit par M. André Ranger, 186 rue Principale, à Côteau Landing, Comté de Soulanges, tandis que le Ford 1965, était conduit par M. Sam Concilia, de 146 rue Ellen, à Valleyfield.

L'auto de M. Ranger a subi pour $1,000 de dommages, tandis que celle de M. Concilia $400.

Le constable Gilles Leduc, de la Sûreté Municipale, a fait les constatations d'usage.

14e congrès de la S.S.J.B.

(VOIR PAGE 6)

Le bureau de poste deviendra-t-il propriété de la Régionale?

(VOIR PAGE 3)

Expansion et amélioration majeures à l'usine Chromasco de Beauharnois

(VOIR PAGE 7)

Beau succès du Congrès de l'Ass. des Commissions Scolaires

(VOIR PAGE 8)

La main - d'oeuvre Emploi - Chômage

Semaine terminée le 21 septembre 1968

Sommaire —

Les changements qu'a subis le marché du travail au Québec d'août à septembre 1968 suivent la même tendance que le modèle canadien avec une baisse de la main-d'oeuvre, une baisse de l'emploi et également une baisse du chômage pour la province du Québec. Le résultat de ceci fût une baisse du taux de chômage de 5.3% à 4.4%.

Le nombre de chômeurs baissa de 25,000 pour atteindre 99,000 en septembre 1968. L'emploi durant cette période baissa de 52,000 atteignant 2,151,000 alors que la main-d'oeuvre par suite de la rentrée des classes diminua de 77,000 pour s'élever à 2,500,000.

Si on compare le mois de septembre 1968 au mois de septembre 1967, nous y constatons une hausse de la main-d'oeuvre, de l'emploi et également du chômage. Le taux de chômage à 4.4% pour septembre 1968 fût également supérieur à celui de 3.8% en septembre 1967.

Emploi —

L'emploi au Québec en septembre 1968 était de 2,151,000, une baisse de 52,000 comparé à août 1968 et une hausse de 27,000 par rapport à septembre 1967.

L'emploi masculin atteignait 1,482,000 soit peu de changement comparé au mois de septembre de l'année dernière mais une baisse de 71,000 en regard du mois d'août 1968. L'emploi féminin était de 669,000 soit une hausse de 21,000 comparé à septembre 1967 et également une hausse de 19,000 en regard du mois précédent.

L'emploi agricole en septembre 1967 était de 139,000 peu de changement par rapport au même mois l'an passé mais une baisse de 17,000 comparé au mois précédent. L'emploi non-agricole en sep-000; ceci représente 19,000 de plus que septembre 1967 et 35,000 de moins que le mois précédent.

Chômage —

Le chômage au Québec en septembre 1968 était de 99,000, une hausse de 17,000 comparé à septembre 1967 mais une baisse de 25,000 en regard du mois précédent.

Le chômage masculin atteignait 77,000 en septembre 1968, 17,000 de plus qu'en septembre 1967 et 15,000 de moins qu'au mois d'août 1968. Le chômage féminin à 22,000 en septembre 1968 ne représentait qu'un changement mineur comparé à l'année dernière, mais une baisse de 10,000 comparé au mois d'août 1968.

Le taux de chômage pour le mois de septembre 1968 était de 4.4%. Si on remonte trois années en arrière, les taux de chômage pour le Québec au mois de septembre sont: 3.8% en 1967, 3.5% en 1966 et 3.4% en 1965. En septembre 1968, le taux de chômage au Canada était de 3.3%.

Main-d'oeuvre —

La main-d'oeuvre en septembre 1968 était estimée à 2,250,000 au Québec, soit 1,559,000 hommes et 691,000 femmes. Le total représente une hausse de 42,000 en regard de septembre 1967 mais une baisse de 77,000 comparé à août 1968. Cette baisse est due à la rentrée des étudiants dans les collèges et universités du Québec.

Les enseignants déposent en conciliation des compromis dépassant les $45,000,000

La partie syndicale vient de déposer à la table de conciliation une série de compromis concernant les conditions de travail et les salaires. L'ensemble de ces compromis abaisse d'au delà de $45,000,000 la demande syndicale originale.

La plupart de ces compromis sont récents, mais certains ont déjà été présentés à la table de négociation le printemps dernier ou dès les débuts de la période de conciliation.

La partie syndicale a, en outre, accepté de prolonger la période de conciliation jusqu'au mardi 22 octobre, et s'il y a des progrès appréciables, elle ne s'oppose pas à prolonger davantage cette période.

Compromis touchant les conditions de travail

Au secondaire, la partie syndicale accepte la norme de un professeur par 17 élèves, sans y inclure toutefois les adjoints à la direction et les coordonnateurs. Cette clause est d'ailleurs conforme à ce que le ministère de l'Education vient de signer avec les enseignants du SPE et du SPEQ pour le secteur secondaire.

La partie syndicale base, en outre ses calculs sur les horaires d'élèves proposés par le ministère de l'Education (35 périodes de 45 minutes) pour les écoles polyvalentes.

La partie syndicale accepte donc de faire passer le nombre de périodes d'enseignement par professeur de dix-sept (17) et dix-huit (18) à vingt (20). Elle y ajoute cent vingt minutes (120) par semaine d'autres activités pédagogiques. Elle inclut dans ces cent vingt minutes (120), chose toute nouvelle, de la surveillance et de la suppléance.

La partie syndicale propose que les réunions pédagogiques puissent se tenir en plus de l'horaire régulier du professeur.

La partie syndicale propose de plus d'établir une flexibilité quant aux nombres de périodes et d'élèves, permettant ainsi de varier de dix-huit (18) à vingt-deux ((22) périodes, selon qu'il y a de trente-quatre (34) à vingt-cinq (25) élèves en moyenne par groupe.

La partie syndicale demande toujours cependant que la tâche de l'enseignant soit déterminée au début de l'année scolaire par le Conseil d'école plutôt que par la seule direction.

Au niveau de la douzième année, du collégial et des CPES, le même système qu'au secondaire s'applique, sauf que la partie syndicale demande un professeur par quinze (15) élèves (comme pour les SPE et le SPEQ) et accepte de faire passer le nombre de périodes de quinze (15) à dix-huit (18). Elle consent également à une flexibilité allant de seize (16) à vingt (20) périodes d'enseignement selon qu'il y a en classe de trente-quatre (34) à vingt-cinq (25) élèves.

A l'élémentaire, en première et deuxième années, la partie syndicale accepte un professeur par vingt-cinq (25) élèves au lieu de un par vingt-trois (23) et elle accepte une flexibilité du nombre de périodes allant de vingt et un et demi (21½) à vingt-cinq et demi (25½) à vingt-cinq et demi (25½) selon qu'il y a de trente-quatre (34) à vingt-cinq (25) élèves en classe.

Au total, tous ces compromis, permettent à l'Etat d'employer annuellement 2,500 professeurs de moins, ce qui représente une baisse de la masse salariale d'environ $15,000,000. Au total donc, $17,172,000 par année en compromis.

En outre, la partie syndicale accepte que les réunions pédagogiques se tiennent hors de l'horaire pour un maximum de deux heures et demie (2½ hres) par mois. Ce qui représente sur le plan provincial une économie minimale annuelle de $172,000.

La partie syndicale consent également à retirer sa demande d'une secrétaire par douze (12) professeurs, à la condition que les commissions scolaires mettent au service des enseignants un service secrétarial convenable. Cette clause peut représenter une économie annuelle de $2,000,000 à $4,000,000, si par exemple on n'employait qu'une secrétaire par treize (13) ou quinze (15) professeurs au lieu de douze (12)

La partie syndicale accepte la proposition patronale en ce qui concerne le service annuel de l'enseignant (du 1er septembre au 30 juin).

La partie syndicale a en outre déclaré que si ces compromis étaient acceptés et s'ils conduisaient au règlement de la convention, elle laisserait tomber tous ses droits acquis quant aux conditions de travail. Dans de nombreux endroits, bon nombre d'enseignants verraient ainsi leur charge de travail augmenter, tels ceux de Chambly, de la Fédération de Laval, de Montréal et des Laurentides.

Compromis sur les salaires

Mais ce n'est pas tout! La partie syndicale accepte les offres patronales présentées en février dernier et amendées en juin, en deux (2) tranches de dix-huit (18) mois, plus:

soit $300 pour chaque catégorie à partir de la quinzième année de scolarité dans l'échelle;

ou une augmentation minimum de revenu de 5% par dix-huit (18) mois, applicable partout dans l'échelle, ce qui, sur trois (3) ans, représente en fait l'augmentation moyenne du coût de la vie. D'ailleurs, ceux dont le salaire est gelé, depuis deux (2) ans par le Bill 25 par l'échelle patronale ont en général quinze (15) ans de scolarité et plus et ce 5% permet au moins que leur salaire ne se détériore pas.

Ce compromis représente une diminution d'au delà de $28,000,000 de dollars par année sur la demande syndicale initiale, même si des régions comme celle de Québec avaient déjà plus que ce que nous demandions.

La partie syndicale a en outre consenti à deux (2) autres compromis concernant la classification. Pour les anciens brevets, elle propose de garder les droits acquis en terme de traitement, plutôt qu'en terme de classification et elle accepte en outre que le recyclage des enseignants soit évalué un comité provincial de classification, plutôt que de donner lieu à un classement automatique. Au grand total, donc, plus de $45,000,000 de compromis par année. Pour nous, les jeux sont faits. A la partie patronale de jouer.

Collision auto - motocyclette

Une personne légèrement blessée, $300 de dommages, voilà le bilan d'une collision auto-camion, survenue à 6 hres, mardi le 22 octobre, à l'intersection des rues Hébert et St-Laurent, à Valleyfield.

Le blessé est M. André Noël 19 ans, de 110 rue Ogilvie, à Valleyfield, qui conduisait une motocyclette de marque Java '66. Sous le choc, le jeune homme fut projeté inconscient sur le pavé. La moto prit feu, et un passant, M. Gilles Tremblay combattit les flammes avec l'aide d'un extincteur.

Le chauffeur du véhicule-automobile de marque Comet 66, est M. Roger Lamoureux, 26 ans, de Côteau du Lac.

Les dommages à l'auto sont de $200, tandis que ceux de la moto sont de $100.

L'ambulance Montpetit transporta d'urgence le blessé à l'Hôtel Dieu, où le Dr. Plante lui prodigua les premiers soins.

La Sûreté Municipale a fait les constatations d'usage.

CINEMA BELLERIVE

Samedi à vendredi 26 oct. - 1er nov.

ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS

MON AMOUR MON AMOUR

AVEC

Jean-Louis Trintignant et Valerie Lagrange

TECHNIQUE D'UN MEURTRE

EN TECHNICOLOR

Robert Webber — Franco Nero

Jeanne Valerie

MAINTENANT

VOTRE JOURNAL

LA GAZETTE

occupe de nouveaux bureaux à

70, RUE CHAMPLAIN

Salaberry-de-Valleyfield

373 - 7272

POUR VOS
ANNONCES
CLASSIFIEES
signalez 373-7272

laGAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS
VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS
LA GAZETTE — LE 24 OCTOBRE 1968

Chez
PRISUNIC
EPARGNEZ SUR CHAQUE ITEM
30 GRANDE ILE, VALLEYFIELD

Le bureau de poste actuel deviendra - t - il la propriété de la Régionale?

La Commission Scolaire Régionale Salaberry a autorisé son directeur de l'équipement, M. André Ricard, à faire les démarches nécessaires afin de préparer tous les éléments de présentation en vue de la construction éventuelle d'un centre de l'administration.

Actuellement les locaux qu'occupent les officiers de la Régionale, ainsi que ceux de la locale de Valleyfield, ne répondent plus aux exigences, principalement au point de vue superficie. Le personnel administratif augmente sans cesse, et plusieurs postes importants devront être créés dans peu de temps. Et il n'y a plus de place pour accommoder tout ce monde.

Le bail de location de bureaux au dessus de la Caisse Populaire Ste-Cécile expire le 1er mai 1969, et tout laisse indiquer que les autorités scolaires ne sont pas intéressées à le renouveler.

Déjà la Régionale s'est penchée sur la possibilité d'acheter et de transformer le bureau de poste sur la rue Victoria. Le coût semble prohibitif pour demeurer dans du vieux. Mieux vaudrait construire et travailler dans du neuf, selon le Ministère de l'Education. Quant à la bâtisse du Centre LeRoyer, Chemin Larocque, son coût d'achat est jugé trop élevé devant sa vétusté.

Un projet qui rallie actuellement une pensée générale chez les commissaires serait l'agrandissement de l'école St-Esprit pour permettre la démolition de l'école Salaberry. Ce dernier endroit deviendrait alors le site du futur centre administratif.

Contrôle des absences

Un système de contrôle des absences des élèves a été mis sur pied à la grandeur de la Régionale Salaberry. Une auxiliaire sociale est affectée à ce service, grâce à la collaboration du Service Social. Le travail de cette personne sera d'enquêter dans le cas des absences anormales, comme celui d'un élève qui manque régulièrement ou d'un étudiant qui n'est pas inscrit et qui ne fréquente pas l'école.

Effectifs scolaires

Un total de 4,425 étudiants étaient enrégistrés à la Régionale Salaberry en date du 15 octobre dernier. Ces effectifs tiennent compte des élèves de l'Ecole de Métiers de Valleyfield, récemment intégrée à la Régionale.

Décision soutenue

La Régionale a décidé au cours de son assemblée de lundi soir de maintenir une décision prise antérieurement, qui a pour effet de priver les enseignants des écoles St-Thomas et Hébert d'une journée de salaire, soit 1/200 de leur salaire annuel, à la suite d'une manifestation de masse de quitter les classes pour protester contre le fait qu'il y avait trop d'élèves dans certaines classes.

Après avoir entendu M. Gaston Girard, président de l'Association des Enseignants, qui avait laissé sous-entendre la possibilité de complications sur la question de l'alternance à compter du 31 octobre, les commissaires ont décidé de maintenir leur décision, sans l'appliquer immédiatement, afin de connaître l'attitude des enseignants à cette date.

Taxes scolaires 1968 - 1969

Le compte provisoire pour l'année 1968-1969, est présentement mallé depuis le 19 octobre 1968.

Ce compte provisoire comprend: 90% de l'imposition à 3.80 soit pour un montant de 3.42.

Le 1er versement représente 1.71 du $100.00 est payable le 15 novembre.

Le 2e versement représente 1.71 du $100.00 est payable le 15 janvier.

Le bureau situé à 24, rue Bergevin, tél.: 371-2000, département des taxes sera ouvert sur semaine de 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

Le samedi de 8:30 a.m. à midi.

"ALLEZ VOIR HELGA
JE VOUS LE RECOMMANDE!" MADAME X (CKVL)

un film sur
l'éducation
sexuelle
en eastmancolor



HELGA
la vie intime
d'une jeune femme

14 ANS

la conception
la fécondation
la naissance
les problèmes sexuels

Durant la représentation du film HELGA, aucun billet ne sera vendu

Les portes du cinéma ouvriront à 6 heures

HORAIRE

Dim.: 1.15-4.35-8.00 hres
sur semaine, deux
représentations
6.15 et 9.15

COMPLÉMENT DE PROGRAMME: AVENTURE A BEYROUTH
Sara Montiel
EN COULEURS

DIMANCHE A SAMEDI
27-28-29-30-31 OCT. 1 et 2 NOV.
CINEMA SALABERRY

ADMISSION:
Adultes: $1.50
Etudiants $1.00

SPECIAL
Etudiants en groupe de 100 et plus en matinée
Admission: 0.75c

EDITORIAL

Les droits d'un enfant

Quels sont les droits d'un enfant actuellement? Un enfant, puisqu'il a vu le jour devrait d'abord avoir droit à la vie. Sans ce droit à quoi bon tout le reste. Et pourtant chaque jour 30,000 enfants meurent de faim et de maladies. Chaque jour 30,000 enfants disparaîssent de la face du globe. Chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois de l'année, simplement parce qu'ils n'avaient pas suffisamment à manger.

Et vous vous demandez, bien sûr si les 10 cents que vous mettrez dans la boîte orange et noir lors de la soirée UNICEF peuvent changer quelque chose à cette situation incroyable. Le petit bonhomme qui vous tendra sa boîte, pourra vous dire qu'avec 10 sous, UNICEF distribuera 60 verres de lait, là où il y en a le plus grand besoin. 60 verres de lait, 60 petits estomacs satisfaits pour un instant.

Tous ces sous ramassés lors de la soirée UNICEF aident à nourrir les enfants des pays sous-développés et leur donnent le droit de vivre. Le droit le plus sacré qui existe. Le droit que nous avons le devoir de faire reconnaître. Pensez-y le soir de l'Hallowe'en.

La 37e conférence 4 - H débute le 14 novembre à Ottawa

La crème des membres 4-H du Canada envahiront Ottawa, le 14 novembre, afin d'assister à la 37e conférence nationale des cercles 4-H. Cent quarante-huit délégués vainqueurs, y compris huit des Etats-Unis, participeront aux séances de cette conférence dont l'objet est de stimuler l'intérêt des jeunes pour le civisme, les affaires de l'Etat et le mouvement 4-H.

Le premier ministre Trudeau présentera des certificats de citoyenneté canadienne à chaque délégué au cours d'un banquet, offert à Ottawa, par le ministère de l'Agriculture du Canada. M. J. M. Nesbitt, de Winnipeg, agira comme meneur de la discussion. On y discutera des sujets d'actualité se rapportant au civisme et à certains aspects de notre système de gouvernement.

Les participants à la Conférence, organisée et financée chaque année par le Conseil des cercles 4-H, seront transportés à Toronto par avion, le samedi 16 novembre, où ils prendront part à des banquets, à des visites et à des réceptions. Notons, entre autres, l'assistance à l'Exposition Royale d'hiver et à des services religieux, la visite du Musée Royal de l'Ontario et un voyage aux chutes Niagara.

La Conférence se terminera à Toronto, le mercredi 20 novembre, par le banquet annuel offert par le Conseil canadien des cercles 4-H. Les deux présidents de ces événements seront le président national du Conseil 4-H, Ralph E. Cudmore, d'Oakville, et John Moles, président du Comité du programme, de Toronto.

Que fait-on au service d'orientation des foyers?

Depuis sa fondation le S.O.F. n'a jamais voulu donner des cours scientifiques mais il a toujours voulu employer des méthodes actives. sous forme de cercles d'études. Ainsi ce sont rencontres amicales durant lesquelles chaque couple peut s'exprimer, donner son expérience et recevoir aussi des autres couples participants. Voici comment se passe une rencontre du S.O.F. Disons auparavant qu'un groupe de S.O.F. peut comprendre entre 8 et 12 couples. An début de la rencontre tout le monde est réuni ensemble, là on donne le sujet du cercle d'étude avec quelques questions à discuter. Ensuite les hommes et les femmes se séparent, allant chacun dans une salle; durant près d'une heure chaque groupe discute du sujet proposé. Après quelques instants d'arrêt pour prendre un café, un secrétaire chez les femmes et chez les hommes donne ce que chaque groupe a trouvé et voilà que la discussion reprend mais cette fois les femmes et les homms ensemble. Les responsables dans tout cela essaient d'animer, de diriger et faire progresser la discussion, ils ne sont pas là pour donner des solutions toutes faites ou des recettes, mais c'est tout le monde ensemble qui cherche et trouve les meilleurs solutions, dans un dialogue franc ouvert et sincère. Une série de rencontres comprend ordinairement 13 cercles d'études à raison d'une rencontre par semaine. Dans toute la série il n'y a que 3 conférences, 2 par le médecin et l'autre par le prêtre.

Voici le témoignage d'un ancien participant:

"Je dois d'abord vous dire que c'est ma femme qui m'a presque traîné de force à ces rencontres de S.O.F. (Aujourd'hui je me rends compte que cela nous a fait beaucoup de bien à tous les deux.) Je croyais que je serais là assis durant 2 heures à écouter quelqu'un qui m'endormirait bien vite. Mais à la première rencontre ma surprise a été grande quand on m'a dit qu'il n'y aurait personne en avant pour parler, mais que ce serait MOI, mes voisins et mes voisines qui parleraient. Ha, je garde de bons souvenirs de ces discussions en groupe, nous étions loin d'être toujours d'accord et je peux vous dire que parfois on parlait pas mal fort mais après chaque rencontre je sortais enrichi et stimulé. Ce n'était pas tout, la discussion reprenait à la maison et parfois nous nous sommes couchés tard ma femme et moi, mais plus heureux .....

Mes amis pourquoi ne pas sacrifier quelques sorties pour venir vous en rendre compte par vous-mêmes."

A la Chambre de Commerce des Jeunes

Pierre Laporte propose un conseil de coordination, le présalaire sélectif pour certains étudiants, une comptabilité provinciale, un commissariat du plan et un secrétariat permanent fédéral-provincial

Montréal, le 10 octobre — "Nous sommes ici pour rendre témoignage d'une présence qui s'étendit du Labrador à la Louisiane, mais aussi pour préparer un avenir dont nous devrons être aussi fiers... Je demande que soit créé un Conseil de coordination, attaché au bureau du Premier ministre et destiné à faire le lien entre les universités, les gouvernements et les entreprises privées... Nous devons songer à un présalaire sélectif pour les étudiants qui fréquentent les facultés dispensant des cours de nature à former les spécialistes dont le Québec a besoin... Je suggère qu'on établisse une comptabilité nationale afin de voir exactement les secteurs qui doivent recevoir une attention particulière... Je propose que l'on revise complètement notre conception du gouvernement et du député en fonction d'un organisme de planification responsable au Premier ministre... Je demande la mise sur pied d'un Secrétariat permanent fédéral-provincial".

Telles sont les mesures qu'a proposées M. Pierre Laporte, député de Chambly et ancien ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales au cours d'une allocution qu'il a prononcée aujourd'hui devant la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal. Le texte de cette conférence avait été remis à la presse et son titre était "QUEBEC 1980".

M. Laporte avait fait précéder l'énoncé des cinq mesures qu'il propose d'un développement au cours duquel il a rappelé les conclusions du Hudson Institute selon lesquelles le Canada sera l'une des quatre sociétés post-industrielles prévues par cet institut. M Laporte a aussi réclamé la restauration de la confiance, qu'il a qualifié de "facteur de production aussi indispensable que les quatre autres".

Un bambin grièvement blessé

Une collision camion-piéton, survenue lundi soir dernier, à 6:40 hres, en face de 177 Chemin Larocque, a eu comme résultat un bambin grièvement blessé.

Il s'agit de Serge Lalonde, 3 ans, fils de M. et Mme Robert Lalonde, de 15 rue Marie-Rose à Valleyfield.

Le chauffeur du camion de livraison de marque Ford 69, est M. Charles-Emile Morin, de 85 rue St-Onge, à Valleyfield.

Le père de l'enfant, M. Lalonde, transporta d'urgence son fils à l'Hôtel-Dieu, où le Dr. Paquin lui prodigua les premiers soins pour hématomes à l'oreille droite, et ordonna un rayon X de la tête.

Constatant la gravité des blessures, on transporta le jeune Lalonde à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Le constable Gilles Toulouse de la Sûreté Municipale a fait les constatations d'usage.

Accident de travail à Chromasco

M. HONORIUS LAVOIE, domicilié au 135 rue Leduc, Beauharnois, Québec, est décédé jeudi, le 17 octobre 1968 à la suite d'un accident de travail.

L'accident est survenu vers 1:00 p.m. à l'usine de Beauharnois de CHROMIUM MINING & SMELTING CORPORATION, LIMITED. M. Lavoie était à l'emploi de la corporation depuis 1962.

LISEZ
LA GAZETTE

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfeild
Téléphone 373 - 7272
Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield.
Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada; $5.00 aux Etats-Unis.
Le Ministre des Postes Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

VOL. 33 JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1968 NO. 20

NOUS
DONNONS
LES TIMBRES
Gold
Star
60 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD



Le Spaghetti Richelieu un succès éclatant

Tous les membres du club Richelieu étaient à la joie lors de leur dernier souper hebdomadaire quand leur président, Me Pierre Brassard leur communiqua la nouvelle: "A notre dernier spaghetti, le club réalise une récette qui approche les $1800. Une expression se grande fierté s'esquissa sur tous les visages, car ce revenu allait permettre encore pour quelque 225 filles de séjourner à l'Ile Richelieu pour une période de vacances au soleil et sous l'habile et compétente responsabilité de monitrices dévouées.

En effet c'est le 9 octobre dernier que l'Ile Richelieu recevait par une des plus belles soirées d'automne plus de 540 invités qui pour encourager les membres de ce club très actif dans notre cité, s'étaient plu à répondre à l'invitation reçue. .

Ils ne furent aucunement déçus. Le sens du devoir de nos organisateurs, R/Léonard Caza et R/Raymond Blouin, permit de mettre sur pied des comités très efficaces. C'est au cours ds réunions spéciales qui ont précédé cette soirée remarquable, que l'on aurait pu constater tout le dynamisme et le dévouement qui animent tant les épouses de Richelieu que les membres eux-mêmes.

Les dames y allèrent de leur collaboration et sous les directives de Madame Rosaire Thibert, appuyée de Madame Dorland Hannah, les Richebelles de Salaberry de Valleyfield prirent en charge le repas avec tout ce que cela comporte de déplacement, de rencontres et de contacts. Tous les membres Richelieu sont heureux de pouvoir compter sur une telle coopération et c'est avec un vif sentiment de joie qu'ils les remercient.

Mais si les convives ont apprécié si hautement le fumet du Spaghetti, ils le doivent aux talents reconnus de deux amis très chers aux membres Richelieu, et nous voulons mentionner monsieur Daniel Lefebvre et monsieur Charlemagne Cardinal. Il aurait fallu les voir, tous gais et joyeux qu'ils étaient, à la cuisson des poulets et des autres mets donnés gratuitement par tous nos détaillants "Métro".

Est-il nécessaire de souligner une fois de plus le dévouement et le générosité de notre pâtissier / Richelieu, monsieur Fernand Martel qui a pourvu lui-même à garnir les tables de ces succulentes friandises dont il est le maître.

Si telle a été la collaboration de nos organisateurs et de nos donateurs, généreuse et spontanée a été celle de la population de Salaberry de Valleyfield, qui s'est manifestée d'une façon non équivoque au cours de la soirée n offrant aux convives d'acheter une section du plafond à récouvrir ..... Chaque donateur donnait $2.00 et voyait son nom piqué à une plaquette de bois réprésentant la surface du plafond à finir de "Plywood". Le comité de cette vente est tout heureux de faire connaitre aux convives d'alors que le plafond ci-men-

(Suite à la page 7)

En cour du magistrat du comté de B'harnois

Facultés diminuées

Devant Son Honneur le juge Maurice Fortin, Monique Roy, de 22A rue Murphy, à Valleyfield, a reconnu sa culpabilité aux accusations suivantes: D'avoir conduit un véhicule-automobile sans permis, de même que d'avoir conduit ledit véhicule lorsque ses facultés étaient diminuées par l'alcool, a été condamnée à $10.00 d'amende et les frais, à défaut 8 jours. Sous la deuxième accusation, $100.00 d'amende et les frais, à défaut 15 jours concurrents, de même que défense de conduire un véhicule pour une période de six mois dans les limites du Canada.

On lui accorda un délai de 15 jours pour payer.

Assaut

Normand Clautier, sans adresse, devra subir son enquête préliminaire le 25 octobre prochain. Tout cautionnment lui a été refusé, et en attendant, il est détenu à la prison du comté.

Il est accusé d'assaut sur son épouse et sa fille de 13 ans, survenu sur le Boul. Perrôt, à Ile Perrôt.

En février dernier, il avait été condamné pour assaut sur deux autres de ses enfants.

Vol

Giles Fauvelle, de la rue Villeneuve à Montréal, a plaidé non coupable, à l'accusation d'avoir volé $1155.00 dans un bureau, appartenant à son compagnon de chambre, M. Claude Dubuc.

Son enquête préliminaire à été fixée au 22 octobre.

Pour avoir tenté de fuir a-

"Hit & Run"

près avoir causé un accident, à Hudson, Alexandre Gallant de Montréal, subissait son procès le 22 octobre.

Vos dents . . . image de votre santé

Maman angoissée

Question.

J'ai une fillette de 14 ans qui souffre de ses gencives. On me dit que c'est de la pyorrhée et que je devrais lui faire extraire toutes les dents. Je la trouve pas mal jeune. Je ne sais que faire.

Réponse.

Je m'explique votre angoisse Madame. Votre fillette n'a que 14 ans et on vous a conseillé de lui faire extraire toutes les dents. Avant d'en arriver à cette décision, si vous le voulez bien nous allons étudier la situation sous tous ces angles.

Ici je suis catégorique. Il est presqu'impossible qu'à 14 ans, votre fillette fasse de la pyorrhée. Je vous dirai pourquoi tout à l'heure. A l'âge de votre enfant les 32 mains ont ordinairement 28 dents permanentes plus les 4 dents de sagesse qui poussent entre 15 et 20 ans soit 32 dents.

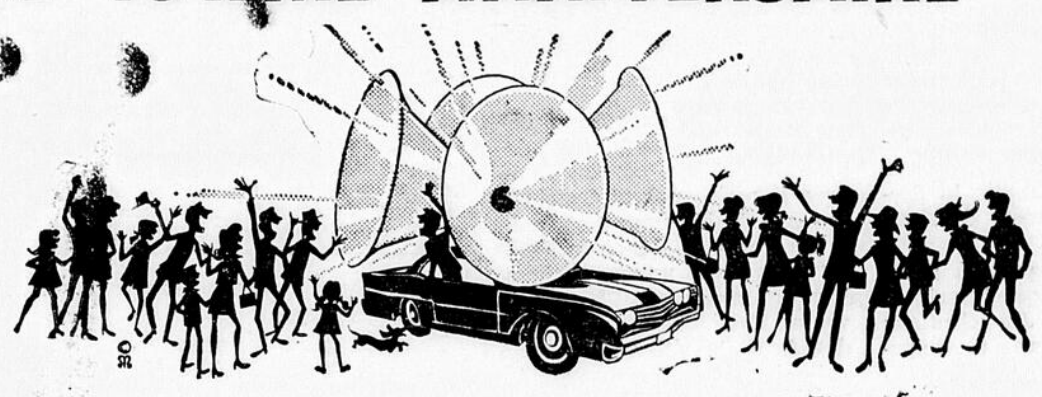
Sacrifier toute une denture sans un examen sérieusement fait serait faire preuve d'un manque de jugement qui me déconcerterait. Mal heureusement, Madame trop de jeunes sujets furent ainsi victimes d'extractions complètes qui en firent des infirmes de la bouche pour toute leur vie. Il est temps que cette destruction éhontée cesse. A l'heure présente, notre population est mieux renseignée surtout pour ne plus commettre les mêmes erreurs du passé.

Dans le cas de votre enfant, j'y verrais des dépôts de tartre dentaire, qui irritant les gencives les font enfler. Si les causes sont locales, un bon curetage et l'hygiène dentaire de tous les jours ramèneront tout normalement. Si le tartre n'est pas responsable de ces enflures, je soupçonnerais d'autres causes qui auraient leur origine dans l'état de santé général de votre enfant. Les erreurs d'alimentation ont des manifestations sur les gencives. Il peut y avoir un manque de vitamines, substances essentielles à l'échange entre les cellules humaines.

Un examen médical général vous fera réaliser qu'il y a perturbation glandulaire. Cycle menstruel qui n'est pas complètement régularisé. Autant de questions qui doivent être étudiées à fond. Votre fillette fait des irritations et infections des gencives. Il faut en découvrir les causes. Les maladies des gencives s'attaquent aux tissus des gencives surtout à 14 ans. La pyorrhée est une maladie d'adulte après l'âge de 30 ans. Jamais chez les adolescents et des adolescentes. Je ne le redirai jamais assez souvent. Il faut que notre population soit avertie de cette distinction entre maladies des gencives et la pyorrhée.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos question personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La Mère Canadienne et son enfant. Lui écrire à Dr Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, Blvd. St. Joseph, Montréal 34, Qué.

VENTE 10 IEME ANNIVERSAIRE



DES SPECIAUX IMBATTABLES

DANS LES SOULIERS POUR DAMES ET POUR HOMMES
DANS LES MARQUES LES PLUS POPULAIRES

TOUS LES 25 IEME CLIENTS

AURONT $5.00 OU $10.00 EN ARGENT
SELON LE MONTANT DE L'ACHAT (Minimum $10.00)

10% D'ESCOMPTE
SUR TOUTES LES MARCHANDISES



200 PAIRES
DE SOULIERS
POUR DAMES
$5.00

BOTTILLONS
POUR HOMMES
EN SUEDE
Rég. $9.95
spécial
$6.95

AUTRES CHAUSSURES POUR HOMMES A TRES BAS PRIX

REMI CHATEL Chaussures



38, NICHOLSON
TEL. 373-9801
VALLEYFIELD

Beau succès du congrès diocésain de la S. S. J. B.

Sous le thème: "La fonction d'une section de la société dans la diocésaine, le congrès diocésain de la Société St-Jean Baptiste, avait lieu samedi et dimanche dernier, soit les 19 et 20 octobre 1968, sous la présidence de M. Gérard Péladeau.

L'heureux groupe a été reçu par la section du Sacré-Coeur.

A l'ouverture du congrès, le président diocésain, M. Péladeau déclarait :

"Le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui fera certainement époque dans l'histoire de notre Société diocésaine et même sur le plan régional.

La Société St-Jean Baptiste traverse actuellement une période cruciale de son évolution et ce phénomène se manifeste dans notre Société régionale. A l'époque où toute la société québécoise dans ses bases les plus profondes est remise en question, tant sur le plan politique, culturel, économique et social, la Société St-Jean Baptiste doit repenser son action, s'adapter à un nutionalisme plus jeune, se redéfinir dans son entier.

C'est dans cette optique que nous avons choisi le thème de ce Congrès: **"La fonction d'une section de la Société dans une diocésaine".**

Nous voulons que les Sections de notre Société deviennent des cellules dynamiques et rayonnantes de leur milieu, et pour ce faire nous voulons définir lors de ce Congrès le rôle que doit remplir la Section dans la Société diocésaine.

Nous sommes prêts à adopter des mesures qui favorisent la revalorisation des Sections et qui suscitent une participation accrue de tous les membres aux activités décisives de notre organisme régional.

Pour illustrer ce souci particulier que le Comité Exécutif porte aux Sections, celui-ci se fera un devoir au cours de l'année de visiter toutes les Sections afin de discuter et d'approfondir les éléments constructifs qui ressortiront de ce Congrès centré sur une plus grande participation. Le but de ces visites d'amitié sera de recueillir les suggestions et désirs qui pourront par la suite être discutés en assemblée.

Nous ne sommes pas sans ignorer que certaines Sections sont aux prises avec des problèmes internes, de plus, de nombreux problèmes externes existent présentement dûs particulièrement à un manque de communications à tous les niveaux; la section se sent trop souvent étrangère aux décisions prises au niveau central qui favorise à certains moments un climat de contestation. Si nous sommes réunis en Congrès aujourd'hui, c'est dans le but premier d'établir les véritables fonctions de la Section dans notre Société Diocésaine.

Nous voulons que notre Diocésaine devienne le reflet d'une communauté unie non seulement en apparence, mais avant tout dans les faits.

Pour ce faire, la participation de tous les membres est vitale.

Après avoir donné de précieux conseils aux délégués présents, il passa en revue les activités de l'année écoulée.

Au nombre des nombreuses décisions, mentionnons: Au service d'entr'aide il a été décidé que le recrutement serait de 1 à 40 ans, à partir du 1er décembre.

Au Prêt d'Honneur, il a été décidé que pour Valleyfield, dans les écoles de la Commission Scolaire, on vendrait des palettes de chocolat. La quête à domicile, aura lieu dans tout le diocèse le 11 novembre, tandis que le banquet à $25.00 le couvert, aura lieu le 23 novembre.

Pour le bien de la société, de nombreuses résolutions importantes ont été adoptées. Mentionnons entre autres: Que demande soit faite au gouvernement d'exiger une assurance à tout conducteur d'automobile et que sa licence soit révoquée le jour ou l'assurance n'est plus en force.

On demande au gouvernement qu'un cours soit inséré au CEGEP, se rapportant à la bonne administration de son bien.

Advenant la construction d'une nouvelle rue dans notre Cité, que notre conseil de ville lui donne le nom de rue ou Boul. Lionel Groulx.

On procéda aux élections du nouveau bureau de direction pour le terme 1968-1969, qui se compose comme suit: Président: M. Gérard Péladeau; Vice-présidents: 1) M. Léo Cazelais, 2) M. Henri Gendron, 3) B. Gérard Daoust; Ex-président, M. P.-E. Cadieux; Secrétaire, M. Herménégilde Girouard; Trésorier, M. Hervé Brunet; Directeurs: Mlle Jeannette Proulx, Mme Rosaire Thibault, MM. A. Lalonde, Emile Simard, Paul-Emile Daoust, Henri Daoust, Bruno Sauvé, André Pouliot, William Miner, Darie Huneault et Rodolphe Lefebvre.

Après une magnifique réception civique en la salle de l'Hôtel de Ville, où son Honneur le maire Robert Cauchon souhaita la bienvenue et invita le groupe à signer le livre d'or, il y eut un magnifique banquet réunissant 300 convives en l'auditorium de l'Ecole des Arts et Métiers.

Ce banquet était sous la présidence-conjointe de Mgr P. Caza, de M. Yvon Groulx, président provincial de la S.S.J.B., et du maire de la Cité de Salaberry de Valleyfield, M. Robert Cauchon.

M. Boulet parla avec brio sur les fonds mutuels, les avantages du public à investir dans les fonds mutuels, pour obtenir un rendement supérieur à son argent.

Pour sa part, le président provincial de la S.S.J.B., Me Yvon Groulx, parla de planification urbaine, et les grandes préoccupation de la St-Jean Baptiste, le français, les minorités du Canada et particulièrement dans le Québec.

Environ une soixantaine de représentants participeront à la "Semaine d'Etude" de Québec.

14e CONGRES DIOCESAIN DE LA S.S.J.B.



A l'occasion du 14e congrès annuel de la Société St-Jean Baptiste, deux photos ont été prises pour les lecteurs de notre journal. Photo du haut, lors d'une magnifique réception civique en la salle de l'Hôtel de Ville, on remarque de gauche à droite, M. l'abbé Bélanger, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, Mgr Percival Caza, évêque du diocèse de Valleyfield, Son Honneur le maire Robert Cauchon, M. Gérard Péladeau, président diocésain, et Mme la mairesse R. Cauchon. Photo du bas, lors du banquet, même ordre, Mme et M. Henri Benoit, président de la Section du Sacré-Coeur, Mme Gérard Peladeau, Mgr Percival Caza, M. Gérard Peladeau, M. le maire Robert Cauchon, Mme la Mairesse et M. Yvon Groulx, président de la Fédération S.S.J.B.
Photos: Guy Nicol, Valleyfield.

Fin prochaine du tournoi de pêche Molson 1968

C'EST LE 31 OCTOBRE, que se terminera le Tournoi Molson 1968, et les associations et clubs de pêche participant au Tournoi devront faire parvenir leurs formules de participation, pas plus tard que le 15 novembre.

JUSQU'A DATE, LES FORMULES DE PARTICIPATION reçues au Club de Pêche Molson, surpassent en nombre toutes les années précédentes. L'envoi des Certificats-Mérite est retardé à cause de ce fait, et les participants sont priés d'être patients, s'ils n'ont pas encore été servis.

NOUS REGRETTONS de n'avoir pu fournir régulièrement un rapport sur la position qu'occupent les associations participantes, qui, comme nous l'avons déjà mentionné sont très nombreuses et très actives cette saison.

Voici la liste des associations et clubs occupant la première position, dans chacun des districts :

Districts et Associations:

A — Association Chasse et Pêche Chibougamau-Chapais.
B — Association Chasse et Pêche du Royaume St-Raymond.
C — Association Chasse et Pêche Martin Pêcheur.
D — Association Chasse et Pêche de Labrieville.
E — Association Chasse et Pêche de Rimouski.
F — Association Chasse et Pêche du Lac Mégantic.
G — Club de Conservation du Memphremagog.
H — Association de Conservation Yamaska.
I — Association Chasse et Pêche Lac Cayamant.
J — Association Chasse et Pêche des Laurentides, ex-aequo avec Association Chasseurs et Pêcheurs Sportifs de Chomedey et Association Chasse et Pêche Région de Joliette.
K — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis.

Association privée: Club de Pêche Simonds.
Club Privé: Verdun Yacht Club.

Les activités du Club de Pêche Molson ne se limitent pas à la pêche seulement, car c'est dans tous les domaines des sports du plein air, que l'on rencontre le club: Concours de Tir: fusil, carabine,

(Suite à la page 7)

Assemblée annuelle

du
Orsmtown - Huntingdon
HOLSTEIN BREEDERS CLUB
à
L'ECOLE CHATEAUGUAY VALLEY
REGIONAL SCHOOL, Ormstown
LUNDI LE 28 OCTOBRE à 8h. p.m.

Orateur invité: M. Winston Keeler, professeur d'agriculture au C.V.R.

M. Pierre Leonard, section du Québec sera présent.

Maurice Smith, prés. **Wm. MacDonald, sec.**

Dernière semaine

au

FRANKLIN

Drive-In Theatre

MALONE N.Y.

Argent Canadien accepté au pair

STRICTEMENT POUR ADULTES

Mer. - Jeu. - Ven. - Sam. - Dim.
23 — 24 — 25 — 26 — 27 OCT.

"THE FOX"

AVEC

SANDY DENNIS
ANN HEYWOOD

— AUSSI —

"The Corrupt One"

Expansion et amélioration majeures à l'usine de Chromasco à Beauharnois

M. J. Thomas Timmins, président de Chromium Mining & Smelting Corporation, Limited, annonça aujourd'hui un programme d'expansion et amélioration majeures pour l'usine opérée par CHROMASCO à Beauharnois, Québec.

Le coût de ce programme excédera $800,000. Quelques contrats ont déjà été octroyés et les différents travaux devraient être complétés au début du printemps prochain. Entre autre, ce projet permettra de modifier et améliorer les opérations du département de la manutention du métal afin de rencontrer la demande toujours croissante de l'industrie canadienne pour des produits chimiques métallurgiques de plus grande qualité.

M. Timmins mentionna que 25,000 pieds carrés de surface de plancher s'ajouteront à la superficie actuelle. De plus, des améliorations techniques sont prévues pour le département des hauts-fourneaux. Une partie de ce programme a aussi pour but d'améliorer les conditions de travail. Ce projet aura recours à l'industrie locale et nationale pour l'équipement et les matériaux de construction et contribuera à réduire le chômage local durant les prochains mois d'hiver.

Par ces changements et additions, la corporation anticipe des opérations plus efficaces qui permettront à l'usine de demeurer compétitive au sein du marché mondial des ferro-alliages. Les résultats immédiats de ce programme seront d'atteindre l'efficacité et la capacité maximales des installations actuelles et compléter le travail de base pour l'agrandissement éventuel de l'usine et la diversification des produits.

M. Timmins signala aussi que CHROMASCO a récemment acquis une étendue de 140 acres de terrain adjacent à la propriété actuelle de Beauharnois en prévision de l'expansion éventuelle de l'usine

Chromium Mining & Smelting Corporation, Limited produit des ferro-alliages tels que le ferrosilicium. le ferromanganèse, le ferrochrome et autres alliages spéciaux utilisés par les industries de l'acier et de l'aluminium. La corporation opère aussi une usine à Memphis, Tennessee.

Activités du Club Lions Valleyfield

Semaine Lion

Nous sommes en pleine semaine Lion. En effet jusqu'au 28 octobre, la population entendra parler de son Club Lion. Une publicité bien organisée verra à faire comprendre les buts du Club Lion de Valleyfield. Les billets pour le tirage de la sélection du Lion sont presque tous vendus et l'organisation du Spaghetti est des plus confiante que cette année encore ce sera l'événement de l'année à Valleyfield.

Divers

Une assemblée du bureau de direction a eu lieu mercredi le 16 octobre dernier, à la salle de conférence de Canadian Schenley. A cette occasion. les directeurs du club ont accepté avec regret la démission du deuxième Vice-Président Lion Paul-E. St-Onge. Pour combler le poste laissé vacant par cette démission, les directeurs ont promu le Lion André Robert au poste de deuxième Vice-Président et le Lion Claude Blanchard a bien voulu accepter le poste de troisième Vice-Président; des félicitations bien méritées s'adressent aux Lions André et Claude pour avoir bien voulu accepter ces hauts postes à la direction du club.

A cette même assemblée il a été décidé que le nombre de directeurs requis à une assemblée du bureau de direction serait de 7 heures au lieu de 9.

A l'avenir, les assemblées du bureau de direction se tiendront régulièrement le mercredi suivant le premier souper de chaque mois, à la salle de conférence de Canadian Schenley à 7 hres p.m. Ces assemblées ne sont pas secrètes et tous les membres peuvent y assister.

Evènements à venir

A l'occasion du souper du 6 novembre prochain ils auront la visite du Député de District, le Lion Ed. McElroy.

La partie d'huîtres annuelle aura lieu en novembre prochain; des nouvelles définitives à ce sujet seront connues lors du prochain souper.

Réservez tout de suite le samedi 30 novembre prochain; c'est la date fixée pour rendre hommage à l'ex-président le Lion Lionel.

Le 26 octobre prochain marquera la remise de la charte au Club Lion de St-Bruno. Ceux qui pourraient être intéressés à y assister n'ont qu'à communiquer avec le président.

Lors du dernier souper on remarquait des visiteurs de Lachine, Ormstown et Valleyfield.

Lion Claude Loiselle et Monique sont actuellement en voyage en Espagne. Heureux séjour.

Joyeux anniversaire de naissance aux Lionnes Cécile Baulais, Monique Loiselle et Monique Frenette.

Le spaghetti...

(Suite de la page 5)

tionné sera terminé pour la prochaine période de vacances.

Agrès le succulent spaghetti la soirée se continua au son de la musique de plus en plus connue et appréciée de l'orchestra "Les Dilettantes". Nous les connaissons comme l'Harmonie De Valleyfield. Ce groupe de musicien s'est formé l'an dernier à l'occasion du ralliement ici dans notre cité, de toutes les Harmonies de la Belle Province. C'est avec l'entrain qui leur est familier que nos musiciens permirent à ce grand nombre de convives de se récréer au son d'une musique entrainante et enlevante.

Il est aussi un autre point dont les membres Richelieu son très fiers. Tous savent qu'à cette occasion tous les clubs sociaux de notre milieu étaient avantageusement représentés. Nous n'avons qu'un souhait à exprimer: que cette collaboration si précieuse se continue chez nous.

A la prochaine .....

Fin prochaine...

(Suite de la page 6)

pistolet, art. Concours de pêche ou de lancer. Réunions et Congrès de chroniqueurs, de pourvoyeurs de Chasse et Pêche, de Societé de Conservation, etc..

Cette année encore, le Club de Pêche Molson est associé à de nombreux concours de panaches qui se tiennent présentement au Québec. Le Tournoi Panaches Montréal-Matin — Réal Giguère Illimité — Le Festival de Chasse et Pêche de La Tuque — le Concours de Panaches de Baie-Comeau et plusieurs autres...

POUR VOS
ANNONCES
373-7272
La Gazette

PRELARTS • TUILES • TAPIS • CERAMIQUE • TAPISSERIE • PRELARTS

DES PLANCHERS LUXUEUX A PEU DE FRAIS!

Voyez-la maintenant ici



Série Marbre

La nouvelle tuile EXCELON bosselée Armstrong
(VINYLE-AMIANTE)

Ce nouveau couvre-plancher simule la richesse et la beauté séculaire du marbre naturel. Non seulement sa surface en relief ajoute de la beauté, mais elle aide à dissimuler les marques de talons pointus et les irrégularités du sous-plancher. C'est un couvre-plancher durable, de prix modique et facile d'entretien. Choix de couleurs pales qui se marient à tous les styles de mobiliers. Installez-le vous-même et épargnez.



LA TUILE CLASSIC CORLON Armstrong

$ 81.00 Plancher 9 X 12 Installé

Les planchers de tuile Classic Corlon Armstrong sont très résistants à l'usure et aux égratignures. Ils sont insurpassables pour leur lustre, leur beauté et leurs motifs variés. Le grain très fin et les teintes vives incrustées dans la tuile dureront aussi longtemps que le plancher.

MARCEL TREMBLAY DECORATION

28 NICHOLSON VALLEYFIELD

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
TELEPHONE 373-3722
Et nous vous enverrons un représentant spécialisé. Ce service est sans frais ni obligation pour vous.

HEURES D'AFFAIRES: 9h. à 5.30h. tous les jours, Vendredi de 9 hres a.m. à 10h. p.m.

PRELARTS • TUILES • TAPIS • CERAMIQUE • TAPISSERIE • PRELARTS

Au congrès de l'Ass. des Commissions Scolaires









Samedi dernier se tenait à l'école polyvalente Arthur Pigeon de Huntingdon le 17ème congrès annuel de l'Association Diocésaine des Commissions Scolaires du diocèse de Valleyfield sous le distingué patronage de S.E. Mgr Percival Caza. Voici quelques photos prises à cette occasion. Dans celle du haut dans l'ordre: M. Yves Maheu, sous-ministre; Dr Simon Carrière, qui remplaçait le président de l'Association Diocésaine; Mgr Percival Caza et M. John Rosevear, représentant du Ministère de l'Education. Photo suivante le nouveau bureau de direction de l'Association Diocésaine. Assis: Roch Montcalm, Alfred St-Amour, Dr. J. Marc Sauvé et M. Bernard Vinet. Debout: M. Rosaire Thibert, secrétaire; Me Raphael Barrette, conseiller juridique; M. Antonin Cailhier; M Paul Roux, M Georges Bouchard, Dr. Clovis Tougas et Mgr Lucien Beauchamp. N'apparait pas sur photo M. Anatole McSween, qui a été réélu président pour un autre terme. Troisième photo prise lors du banquet. Dans l'ordre: M. Armand Miron, président de la Régionale Salaberry; M. Jos Pagé, représentant de la Fédération Provinciale des Commissions Scolaires; Mgr P. Caza, Dr Simon Carrière et M. John Rosevear. Photo du bas les anciens commissaires et secrétaires de commissions scolaire qui ont été décorés. De gauche à droite: M. Edouard Laberge, ex-secrétaire de Ormstown; M. Henri Daoust ex-commissaire de St-Stanislas; M. Tancrède Gauthier, ex-commissaire de St-Polycarpe; M. Frenette, ex-commissaire de Terrasse Vaudreuil; M. Albert Boucher, ex-commissaire de Pincourt; M. Eugène Goyette, ex-commissaire de Maple Grove et M. Louis Plante, ex-secrétaire de Ste-Agnès-de-Dundee. Les ex-commissaires reçurent la médaille d'argent et les ex-secrétaires la médaille de bronze. N'apparait pas sur photo M. Bernard Daoust de Ile Perrot ex-commissaire qui reçut également la médaille d'argent.

(Photos Peter Rozon)

L'Ecole Arthur Pigeon hôte du Congrès de l'Association des Commissions Scolaires

Huntingdon, dans son décor automnal a vécu deux jours mémorables les 19 et 20 octobre dernier, alors que le 17e Congrès annuel de l'Association des Commissions scolaires du diocèse se tenait à l'Ecole régionale polyvalente Arthur Pigeon sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Percival Caza.

Participaient au congrès des représentants des commissions scolaires couvrant tout le diocèse regroupées ou en voie de l'être.

La déclaration de l'ouverture du Congrès a été faite par M. Simon Carrière qui remplaçait pour l'occasion M. Anatole McSween, président de l'Association.

M. Armand Miron, président de la Commission Scolaire régionale Salaberry adressa un mot de bienvenue. Situant d'abord l'école, il expliqua le pourquoi du nom que les citoyens de Huntingdon lui ont donné avec fierté. Avec humour et cordialité il permit ensuite aux congressistes "d'occuper l'école" à l'instar des élèves des CEGEP.

Me Raphaël Barrette agissait comme M.C.

Quelques enseignants et parents membres des Ateliers pédagogiques ont manifesté leur intérêt et leur esprit de collaboration en acceptant l'invitation de se joindre aux Commissaires décoles pour profiter de ce qu'on peut appeler un "bain en organisation pédagogique" offert par nos conférenciers de marque.

Les principaux sujets traités ont été:

La Réforme scolaire et l'Ecole coopérative.

La Réforme scolaire et l'Ecole chrétienne.

La Réforme scolaire et ses incidences sur l'équipement.

La Polyvalente et ses incidences sur l'enseignement général, sur l'enseignement professionnel et sur les services aux étudiants.

Des études en comités sur chacun des sujets complétaient les conférences.

Parmi les invités nous remarquions particulièrement M. Yves Maheu, sous-ministre adjoint au Ministère de l'Education et M. Jos L. Pagé, vice-président à la C.E.C.M.

Quelques anciens Commissaires et secrétaires de commissions scolaires de la région se sont vu décerner une décoration en appréciation de nombreuses années de service et de dévouement à l'oeuvre des Commissions. Ce sont: MM. Edouard Laberge, ex-secrétaire d'Ormstown; Henri Daoust, ex-sec. de St-Stanislas; Tancrède Gauthier, ex-commissaire de St-Polycarpe; M. Frenette, ex-comm. de Terrasse-Vaudreuil; Albert Boucher, ex-comm. de Pincourt; Eugène Goyette, ex-comm. de Maple Grove; Louis Plante, ex-sec. de Ste-Agnès de Dundee et Bernard Daoust, ex-comm. de Ile Perrot.

Les ex-commissaires ont reçu une médaille d'argent et les ex-secrétaires des médailles de bronze.

Sincères félicitations et nos voeux les accompagnent.

La date du banquet coïncidant avec celle du 20e anniversaire de l'élévation à l'épiscopat de Son Excellence Mgr Caza, les Commissaires ont vu l'occasion tout indiquée de manifester leur attachement au Chef religieux par de chaleureux applaudissements. A maintes reprises, les félicitations et les souhaits des Commissaires d'écoles lui ont été adressés.

L'Association diocésaine remercie les Commissaires de Huntingdon, le Conseil de Ville, le principal de l'école Arthur Pigeon ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce congrès.

(Communiqué)

Nouvelle résidence

Au moment d'aller sous presse on nous informe que les Petites Soeurs de l'Assomption viennent de se porter acquéreur d'une nouvelle résidence sur la rue Fabrique, tout près de la Cathédrale.

Il s'agit de la résidence d'un ex-bibliothécaire de notre Cité, M. Gérard Lehoux.

Cordiale bienvenue à ces religieuses dans la paroisse Ste-Cécile. L'on sait que depuis quelques années elles rendent d'immenses services au sein de notre communauté.

- VENTE
- LOCATION
- ECHANGE
- EMPLOIS

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES



Maison à Vendre

Un Bungalow, 6 apts, sous-sol fini. Terrain 60 X 250 pi. S'adresser tél. 267-9077 ou 373-9321.

Terrain à Vendre

Terrain avec bâtisse 90 X 50 pi., rue Jacques-Cartier. 267-9077 ou 373-9321

(XNO)

A VENDRE

10 TAURES d'un an et 20 taures de deux ans de race Holstein. Aussi poney de 4 ans. Tél. 264-2518 Huntingdon.

(3p)

REFRIGERATEUR congélateur Roy, 12 pi.; poêle électrique Moffat 24 pouces; télévision 21 pouces G.E., lessiveuse Maytag automatique, set de cuisine chromé sécheuse Frigidaire, laveuse Beatty; mobilier de salon deux morceaux, brun,, marque Singer, set de chambre à coucher très propre. Tél. 373-2103 ou le soir tél. 373-1985, Valleyfield.

(xno)

DEUX UNITES "électronic flash" de marque Mecablitz en bonne condition. Peuvent être utiles à un photographe amateur ou professionnel. Une à $25. l'autre à $35. S'adresser au bureau du Gleaner à Huntingdon ou tél. 264-565, 264-6823.

(xno)

MANTEAU de fourrure, Hudson Seal, grandeur 40-42, un autre manteau demi-saison, garni de vison noir. Pour information, tél. 373-2010.

(10 17 24 31)

PROJECTEUR Kanderman pour diapositives 35mm. y compris 22 trays. Prix $50. (en bonne condition). Caméra Leiga model 35 mm, en excellent état une aubaine $50. Pour information s'adresser à 1 rue Dufferin le jour seulement.

(17-24-31)

UN VOLK '65, de luxe, radio, chaufferette auxiliaire, 40,000 milles, très propre. Tél. 373-8688, et le soir 655-5743.

(17-24)

POELE ELECTRIQUE Westinghouse, $100.; refrigérateur Admiral, 11 pi. cu. $100.; set de chambre 3 morceaux, $70.; Lessiveuse McLary, $25.; deux beaux garde-robes avec portes en miroir, $25. et $20. S'adresser à 11, rue Fabrique, tél. 373-4850.

(xno)

UN REFRIGERATEUR 11 pi. cu. Admiral, $90.; un poêle électrique Westinghouse, 30 pouces, $100.; set de chambre 3 morceaux, très propre, $70.; et différents autres articles. S'adresser à 11 rue Fabrique, tél. 373-4850, Valleyfield.

(24)

UNE SECHEUSE Philco, 4 cycles, en bonne condition. $70. Pour informations tél. 373-2292.

(24-31)

DEUX LITS superposés, neufs, avec ensemble complet. S'adresser par tél. à 267-3354.

(24)

Laval Beaulieu
NETTOYEUR
NETTOYAGE DE TAPIS, A DOMICILE, A L'EAU OU A SEC
Tél. le soir
373-3710
Tél. le jour
373-6626

A VENDRE

RESERVOIR EN ACIER, capacité 1500 gallons. S'adresser à G. D. Rennie, Huntingdon. Tél. 264-5017.

TENTE ROULOTTE, intérieur, toit rigide. 4 roues tout équipée, très bonne condition, $1,900. Pour informations Tél. 373-5358.

(17-24)

HUMIDIFICATEUR de marque Wait-Skuttle, démonstrateur 1 an. Une valeur de $125. Vendrait $50. Pour informations, appelez 373-5533, Valleyfield.

(xno)

UNE FOURNAISE neuve, Siegler, à l'huile, 35,000 B.T.U. Prix: $50. Pour informations. appelez 373-5533 Valleyfield.

(xno)

UNE FOURNAISE à l'huile en très bonne condition. S'adresser à 24, rue Moise Plante, tél. 373-8381. Valleyfield.

(17-24)

Maison à vendre

MAISON de 5½ pièces, entrée 220, chauffage central, situé 272 Academie. S'adresser à M. Daniel Leduc, 373-6601..

(xno)

MAISON DE BRIQUE, 2 logis, très moderne, un 10 pièces et un 5 pièces, plancher de bois franc. Pour information signalez 373-6017.

(xno)

MAISON de 2 logis, pour le prix du terrain, à 73 et 73A Andrew. S'adresser à 373-4962.

(17-24-31)

A LOUER

UN LOGIS de 5 apartements, situé à 74A, rue Donald, entrée 220, réservoir à eau chaude libre immédiatement. S'adresser à 144, rue St-Lambert, tél. 373-3062, Valleyfield.

(xno)

UN LOGIS neuf de 5½ pièces plus chambre de bain, libre le 1r octobre. S'adresser à 26B, rue Léger, Grande-Ile, Valleyfield, tél. 373-9626.

(xno)

LOGIS de 6 pièces, chauffé, au second étage, situé près de l'hôpital, entrée 220, Pour informations tél. 371-0457.

(xno)

MAISON à St-Stanislas de Kostka, Montée Léger, maison moderne de 6 appartements. S'adresser sur les lieux. Tél. 373-6138.

(24)

MAISON en briques, 2 logis, 5 pièces chacun, située à 209-211 St-Jean Baptiste à Valleyfield. Pour information 373-5758.

(24-31-7-14)

LOGIS de 4 appartements, entrée 220, situé 58A Vallée. S'adresser à 115 Academie, tél. 373-4317.

(xno)

LOGIS de 3 pièces, meublé, plus salle de bain, idéal pour un couple sans enfants. Libre présentement. S'adresser 210 St-Jean Baptiste 373-0414.

(xno)

DEUX LOGIS, un logis de 3½ pièces chauffées avec eau chaude à l'année ainsi que garage; aussi un logis de 4 pièces chauffées également avec eau chaude à l'année. S'adresser à 139, rue Victoria, tél. 373-1313, Valleyfield.

(xno)

LOCAL commercial, très bien situé dans le centre commercial. Pour informations 373-0380.

(24)

MACHINES à ECRIRE et à ADDITIONNER.

Ventes — Réparations
Locations moins coûteuses en tout temps

373-0750
ANTONIN L'HEUREUX
148 DU MARCHE
VALLEYFIELD
(Maison privée)

A LOUER

APPARTEMENTS combinés, chambre et cuisine meublés et chauffés, peut laver si désiré. Pour informations 373-9850.

(xno)

LOGEMENT de 4 pièces, situé à 25, rue Thibault, paroisse St-Eugène. Libre le 1er octobre. S'adresser à 373-4573, Valleyfield.

(xno)

LOGEMENT de 3 appartemente, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser à 569 Dufferin tél. 373-3222.

(xno)

UN LOGIS rénové 4 appartements plus une chambre de bain. $50. par mois. S'adresser tél. 373-4193 ou 373-2956, Valleyfield.

(17-24)

LOGEMENT de 3 appartements, chauffés, mublés, éclairés, eau chaude. S'adresser à 475 Chemin Larocque tél. 373-8474.

(xno)

LOGEMENT dans un haut, entrée 220, réservoir à eau chaude, 2 chambres, 1 cuisine, chambre de bain ménage frais fait $40. par mois. Libre immédiatement. Couple âgé ou sans enfants. S'adresser à 412 Dufferin. Tél. 373-1095.

LOGIS de 3 appartements, dans un haut, chambre de bain, réservoir à eau chaude, situé près de la cathédrale libre le 1er novembre. $37.00 par mois. S'adresser à 28, Chemin Larocque, Valleyfield.

(10 17 24)

LOGIS de 4 appartements, dans un bas, entrée 220, libre le 1er novembre. Pour information s'adresser à 246 Grande-Ile. Tél. 373-1766

(24-31)

LOGEMENT de 5½ appartements dans un bas, grande cave garage, toutes commodités libre le 1er décembre. S'adresser à 57 Ellice.

(xno)

LOGEMENT de 4 appartements plus chambre de bain, entrée 220, eau chaude. Pour informations s'adresser à 22 Edmond, tél. 373-0241.

(24-31)

LOGIS de 5 pièces, dans un bas, d'un 4 logis à St-Timothée, près de l'école et de l'église sur le Blvd Hébert terrain de stationnement en alsphate système de chauffage central, plancher en bois franc, chambre de bain en céramique. $85. par mois. Pour informations tél. 371-1219 ou 692-9694

(24-31-7)

LEO LAVOIE
Air Conditionné
- Plomberie
- Chauffage
- Couverture

A-P-P-E-L-E-Z
373-1205

IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.

- INUTILE DE CHERCHER . . .
- LE MEILLEUR ENDROIT POUR

LOUER
VENDRE-ACHETER

- Commerces - Propriétés
- Fermes - Terrains, etc.

57, RUE NICHOLSON
TEL.: 373-1316
Valleyfield
OUVERT le jour et le soir
ROBERT SAUVE, Président-Courtier

A LOUER

LOGIS de 3½ pièces, neuf dans un sous-sol, maison de 4 logis à St-Timothée, situé près de l'église, système de chauffage central, chambre de bain en céramique. $70. par mois. Pour informations tél. 371-1219 ou 692-9694.

(24-31-7)

LOGEMENT de 4 appartements, chauffés, meublés et éclairés. Pour information tél. 373-0717.

(24)

LOGIS de 3 appartements, situé à 86, rue Marie-Rose, chauffé entrée 220 réservoir à eau chaude. S'adresser par tél. 371-0696, Valleyfield.

(24-31-7)

LOGEMENT dans un bas, moderne, 4 appts. plus chambre de bain, au chaude ,entrée 100 ampères 220 watts, situé chemin Larocque. S'adresser Restaurant Oscar Mailloux, 625 chemin Larocque, tél. 373-0063.

(xno)

Commerce à vendre

MAGASIN et LOGIS, les deux libres, possession immediate, s'adresser à René Forget, Ormstown.

(26-3p)

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE pension si on désire. Pour information tél. 373-4317.

(xno)

CHAMBRE située à 37 rue Gault, tél. 373-8497.

(xno)

Appartements à louer

APPARTEMENTS meublés, chauffés toutes commodités. S'adresser à 72 Grande-Ile. Signalez 373-1430

(xno)

APPARTEMENTS meublés à louer, comprenant poêle, refrigérateur, etc. privés, chauffés, éclairés, taxes payées: situés à 21e Avenue Bassin, Valleyfield, voisin du Bowling Venise. Appelez 373-0325 ou 373-1430, Valleyfield.

(xno)

Terrain à vendre

TERRAIN 50 x 90 pi. situé Avenue Grande Ile, dans la paroisse Grande Ile. Pour informations, s'adresser à 250 Blvd du Hâvre, tél. 373-4081, Valleyfield.

(xno)

UN TRES BEAU terrain, 50 x 100, situé dans la Grande Ile, à Valleyfield. Pour informations, s'adresser à 37, rue Ladouceur, Valleyfield, Qué. . . .

(17-24-31)

3 TERRAINS, 65 x 95, rue Montpetit, Valleyfield. Prix $1500. tous les trois. Tél. 373-3681.

(24-31-7)

Propriétés à vendre

BUNGALOW de 5½ pièces, dans le nouveau développement de St-Timothée. Système de chauffage, tapis mur à mur; aubaine $1,200. Cause de transfert d'ouvrage,, situé à 18 rue Potvin, St-Timothée. S'adresser par tél. 373-9394.

(24-31-7)

TRAVAIL DEMANDE

DEUX JEUNES HOMMES avec expérience dans la réparation de tous genres d'enseignes, antennes de télévision, travail de menuiserie et peinture. Grimperont à toute hauteur. Tél. Bill à 264-2503 Huntingdon.

COUTURIERE: Spécialité: bords de manteaux de fourrure, manteaux de drap, de robes, et de pantalons à bas prix. Pour informations s'adresser à Mme Lucien Chasle, 8 Viau.

(10 17 24 31 7 14 21 28)

Commerce à vendre

Magasin de coupons, bon chiffre d'affaires, cause de maladie.

S' adresser à

Mme JEANNE MCSWEEN
103, Ave Grande Ile
Tél. 373-5606
Valleyfield, Qué

Avis

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à vendre? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2008, Blvd Ste-Marie, tél. bureau 373-4388; Résidence 371 1403 (xno)

AVIS

Province de Québec, District de Beauharnois, dans la Cour Supérieure No 10943. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCES UNIES, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires en les Cité et district de Montréal, 29e étage, Place Victoria, demanderesse vs JACQUES GAGNON 1, rue Principale, Châteauguay, District de Beauharnois, défendeur.

Le défendeur JACQUES GAGNON est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication en français et en anglais dans "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD".

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Salaberry de Valleyfield, ce vingt-troisième jour d'octobre 1968.

LIONEL COSSETTE
Protonotaire
Cour Supérieure

—

NOTICE

Province of Quebec, District of Beauharnois, in the Superior Court No. 10943. LA COMPAGNIE ASSURANCE PROVINCES UNIES, Corporation duly and legally constituted, whose principal business place is situated is the City and District of Montreal, 29th floor, Victoria Place, plaintiff vs JACQUES GAGNON, 1 Principale Street, Châteauguay, district of Beauharnois, defendant.

The Defendant JACQUES GAGNON is hereby called upon to appear within a delay of thirty days following the last publication in French and in English in "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD." A copy of the writ of summons and declaration has been left for him at the office of the Superior Court.

Salaberry de Valleyfield the 23rd day of October 1968.

LIONEL COSSETTE
Protonotaire
Cour Supérieure
(24-31)

AUTOS à VENDRE

CAMION JEEP avec 4 roues motrices, équipé au complet, avec grue 23,000 mille. Pour informations tél. 373-0548.
(xno)

CHEVROLET Biscayne 1962, 4 portes automatique. Pour information tél. 373-7644.
(24-31)

LOCAL A LOUER

LOCAL à louer, pour manufacture ou entrepot, chauffage central. Entrée 220 et 550 situé dans la Grande-Ile. S'adresser à Mme Alcid Miron. Tél. 371-1290 Valleyfield.
(xno)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout. 30 jours de garanitie sur toute réparation. Signaler 373-6529, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'adresser: 266, Blvd Bord de l'Eau, Grande-Ile Valleyfield.
(xno)
(10)

Marcel Masse définit la politique salariale du gouvernement québecois

Québec, le 17 octobre 1968

"La politique salariale du gouvernement du Québec dans le secteur public et para-public vise à apporter autant de cohérence que possible dans l'établissement des traitements de ceux dont le niveau de rémunération affecte directement ou indirectement le budget du gouvernement".

C'est ce qu'a déclaré l'honorable Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, au cours d'une allocution qu'il prononçait devant les membres de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal, réunis à l'hôtel Estérel dans les Laurentides à l'occasion de leur congrès annuel. .

Le député de Montcalm à énuméré au cours de son allocution cinq des grands principes qui fondent la politique salariale du gouvernement dans le secteur public et para-public.

Le premier principe consiste à aligner les traitements qu'offre le gouvernement sur ceux que versent les employeurs du même genre que lui, pour des emplois analogues, compte tenu, des heures et des conditions de travail ainsi que des données générales de l'économie du Québec — Un des résultats de cet alignement a été que le niveau des traitements pour un très grand nombre d'employés du secteur public et para-public a graduellement atteint ou dépassé ce que des employeurs du même genre ou ce que l'économie en général paient pour des emplois analogues — Pour la plupart de ces emplois, le rattrapage n'est donc plus nécessaire à l'heure actuelle.

Le second principe peut être formulé ainsi: A travail égal, salaire égal — Il implique que les taux de rémunération seront sensiblement les mêmes pour des emplois qui ont les mêmes caractéritiques dans l'ensemble du secteur public et para-public — Un corollaire de ce principe est la non-discrimination entre hommes et femmes.

Le troisième principe consiste à maintenir des incitations très importantes à la spécialisation et au perfectionnement en établissant des écarts importants de rémunération entre les emplois non spécialisés et les emplois spécialisés.

Le quatrième principe est celui de la suppression des écarts régionaux dans les niveaux de salaires. A l'inverse, un système de prime d'éloignement commence à être élaboré de façon à combler la pénurie de main d'oeuvre spécialisée dans les centres éloignés.

Le cinquième principe a trait à l'organisation des carrières professionnelles. Une partie importante des employés de l'Etat est en effet formée de professionnels pour lesquels une carrière normale doit être aménagée.

C'est sur la base de ces principes, a souligné le ministre Marcel Masse, que les offres du gouvernement au cours des négociations ont été agencées.

"L'application de ces principes a permis, en 1966-1967 de réorganiser et de normaliser la structure des échelles de salaires. Cette réforme en profondeur correspond à la première phase de la politique salariale. La normalisation ainsi effectuée, nous sommes maintenant entrés dans la deuxième phase qui consiste à opérer un relèvement régulier des salaires au fur et à mesure des années en adoptant, en somme, un "rythme de croisière".

Le gouvernement envisage dans l'avenir à l'occasion du renouvellement des conventions collectives en 1971, de créer une nouvelle structure de négociation en vertu de laquelle il consulterait les centrales syndicales au cours d'une ronde préliminaire en vue de définir les rythmes généraux d'accroissement. Il serait sans doute possible d'y associer également les représentants de certains corps intermédiaires.

Le ministre Masse a indiqué en terminant que la formule qui pourrait être utilisée restait encore à élaborer mais qu'elle permettrait sans aucun doute une amélioration du climat général des négociations au profit du Québec tout entier.

POUR VOS
ANNONCES
CLASSIFIEES
373-7272

REMBOURRAGE

ACHETEZ vos meubles au prix de la manufacture: chesterfields, chaises, etc. Aussi réparation, ouvrage garanti. plan budgétaire si désiré. Signalez 373-3424, M. Jean Marie Godner, 98, St-Laurent, Valleyfield.
(xno)

Nous achetons
vos vieux meubles
ou
Nous les échangeons pour des neufs
aux meilleurs prix dans les marques
BELANGER:
Poêles & réfrigérateurs
SINGER:
Matelas & Chesterfields

ERNEST BERTRAND
253 Jacques-Cartier
373-6766 ou 7487
VALLEYFIELD

Automobiles 1968 à vendre

Oldsmobile CUTLASS deux portes, toit rigide, avec radio, servo-freins, servo-direction, toit en vynil, pneus à flancs blancs, etc. 6000 milles.

Chevrolet Impala 2 portes, toit rigide, équipé comme précédent, 12,000 milles.

Ces automobiles en excellente condition à être vendues avec la balance de garantie G.M. Termes si désiré pour satisfaire les acheteurs. Possession immédiate.

S'ADRESSER :

THE HUNTINGDON GLEANER Inc.

264-5365 **Huntingdon**

La participation dans le milieu Québecois du travail est-elle possible et souhaitable?

La participation dans l'entreprise doit-elle faire l'objet d'une évolution constante ou de perturbation dont tout le monde aura à se plaindre? C'est la question qui sera débattue le vendredi 25 octobre à un colloque organisé par le Centre des Dirigeants d'Entreprise au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, au bénéfice de tous les dirigeants d'entreprise.

La question de la participation dans le milieu du travail, affirme le CDE, est l'objet de discussions constantes non seulement quant à son objet ou à ses étapes de réalisation, mais même et surtout quant à sa définition. Un éclairage d'ensemble de toute la question s'impose.

Prendront part à la discussion MM. Gérard Dion, ptre, directeur adjoint du Département des relations industrielles de l'Université Laval, Jean Mainville, directeur du personnel de l'Aluminium du Canada Limitée (Shawinigan), Paul Imbeau, conseiller en administratioin, Imbeau, Imbeau & Associés.

On se renseigne sur l'inscription à ce colloque en s'adressant au Centre des Dirigeants d'Entreprise, 5875 avenue Papineau, Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le temps réglementaire dans les limites de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, sera l'heure normale de l'Est, à partir de DIMANCHE, 27 OCTOBRE 1968, à 2 heures du matin. La Cité reviendra donc à l'heure normale dans la nuit du SAMEDI, 26 OCTOBRE à DIMANCHE 27 OCTOBRE 1968.

Salaberry-de-Valleyfield, ce 22 octobre 1968.

CHARLES CODEBECQ,
Greffier de la Cité.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is by these presents given that the city of Salaberry-de-Valleyfield will return to eastern standard time on SUNDAY OCTOBER 27th 1968, at two o'clock a.m. Daylight saving time will therefore end for the city during the night of SATURDAY, OCTOBER 26th, to SUNDAY, OCTOBER 27th, 1968.

Salaberry-de-Valleyfield, OCTOBER 22nd 1968.

CHARLES CODEBECQ,
City Clerk.

AVIS

Province de Québec, District de Beauharnois, dans la Cour Supérieure No 10927, DAME LAURETTE PILON femme de chambre, épouse séparée de biens de EMILIEN BEAUCHESNE, de la Cité de Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois demandeur, vs LES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE LA DEFUNTE MARIE ROSE DUCAS, de son vivant résidente à 537-a, rue Dufferin, dans la Cité de Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois, défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs LES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE LA DEFUNTE MARIE ROSE DUCAS, par les présentes de comparaitre dans un délai de trente jours a compter de la dernière publication: en français et en anglais dans "LE PROGRES DE VALLEYFIELD" et dans "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD."

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée pour eux au bureau de la Cour Superieure, Salaberry de Valleyfield, ce 21ième jour d'octobre 1968.

LUCIEN PRIMEAU,
Protonotaire Adjoint
Cour Supérieure.

Notice

PROVINCE OF QUEBEC, District of Beauharnois, in the Superior Court No. 10927. — DAME LAURETTE PILON, Chambermand, wife separated as to property from EMILIEN BEAUCHESNE, of the City of Valleyfield, District of Beauharnois, plaintiff, vs THE HEIRS TO THE ESTATE OF THE LATE MARIE ROSE DUCAS in her lifetime residing at 537-A, Dufferin, in the City of Valleyfield, District of Beauharnois defendants.

The defendants THE HEIRS TO THE ESTATE OF THE LATE MARIE ROSE DUCAS, are hereby called upon to appear within a delay of thirty days following the last publication: in French and in English in "LE PROGRES DE VALLEYFIELD" and in "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD."

A copy of the writ of summons and declaration has been left for them at the Office of the Superior Court.

Salaberry de Valleyfield, on the 21st doy of October 1968.

LUCIEN PRIMEAU
Protonotaire Adjoint
Court Supérieure.

Soumissions

MINISTERE DE SAFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN DIRECTION DES PARCS NATONAUç ET DES LIEUX HISTORIQUES SOUMISSIONS

Contrat No. 68-116,
Musée ayant l'apparence d'un blockhaus,
Coteau-DU-LAC, Lieu historique national, Québec

Les soumissions cachetées adressées à l'administrateur des contrats, pièce 1202, 400 ouest, avenue Laurier Ottawa 4 (Ontario) seront reçues jusqu'à
3 h de l'après-midi, heure locale le 14 novembre 1968.

Les documents de soumission peuvent être:

OBTENUS par les entrepreneurs généraux seulement, moyennant un dépôt de $100., sous la forme d'un chèque visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, qu'on peut se procurer auprès de l'administrateur des contrats, pièce 1202, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa 4 (Ontario), poste téléphonique: 992-5234, OU auprès du Directeur régional, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, région Central, Boite Postale 1359, Cornwall, Ontario:

EXAMINES au bureau local de la Bourse du bâtiment à Montréal.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Le directeur suppléant
JOHN I. NICOL

Ottawa (Ontario) 1968.

Eclatant succès de la Conférence des acheteurs

Standard Chemical Limited était l'hôte de la conférence des acheteurs de "P.P.G. Industries", Compagnie à laquelle Standard Chemical Limited est affilié.

Cette conférence réunissait les acheteurs venant du bureau central à Pittsburgh, Pennsylvanie, ainsi que les acheteurs des usines faisant parti de la section des produits chimiques industriels au sein de P.P.G. Industries.

Cette conférence a été organisée par le service des achats de Standard Chemical Limited sous la surveillance de M. R.E. Graham, Chef de service.

Soudeuses Electriques
180A - 220V
LOCATION
$15.00
PAR MOIS
J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent
Valleyfield

REPARATION
PLOMBERIE
de
tous genres
APPELEZ
373-5533
Ouvrage garanti

POMPES A EAU
Nous réparons et reconditionnons tous les genres de pompes à eau
Profitez de l'hiver et soyez prêts pour le printemps
Appelez 373-5533

BRIQUETEURS DEMANDES

On demande des briqueteurs pour une période de temps prolongée. Doit posséder l'expérience nécessaire. Les intéressés peuvent appeler:

M. JOHN ENTWISTLE
John Entwistle Construction Limited
25, Cumberland Cornwall, Ont. 932-1294

DEPOSITAIRE DEMANDE

NEW HOLLAND, une compagnie progressive de machines aratoires, est à la recherche d'un représentant-dépositaire dans la région de Valleyfield.
Pour informations, s'adresser à

GERARD TREMBLAY
696 Blvd Normandie St-Jean, Qué.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1½ et 2½ pièces, genre bachelor, neufs, modernes ,chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877
Valleyfield

APPARTEMENTS à LOUER

Les appartements "LE CHAMPLAIN" 1½ - 2 1/2 - 3 1/2 pièces chauffées à l'électricité, entièrement meublées, piscine intérieure. Situés à 225, rue Hébert, Valleyfield. Pour informations:

APPELEZ 373-0765 ou 373-1924
Valleyfield

BUREAUX A LOUER

Deux grands bureaux à louer, situés dans le centre de Valleyfield, chauffés, éclairés, avec le service d'un concierge.

Pour informations, s'adresser à

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD
70, rue Champlain tél. 373-7272
VALLEYFIELD

AU
57, NICHOLSON
VOUS TROUVEREZ

Robert Sauvé, PRÉSIDENT-COURTIER
Immeubles KAYBEC Realties INC.
IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.
TÉL: 373-1316
57, RUE NICHOLSON ST., VALLEYFIELD, QUÉ.

COMPTABILITÉ CONSULTATIONS AGENT D'AFFAIRES
IMPÔT SUR LE REVENU TENUE DE LIVRES
ÉVALUATION CONSEILLER EN ADMINISTRATION
ORGANISATION COMMERCIALE
Robert Sauvé R.S. B.A.
Bureau 373-1280 57, rue Nicholson
Valleyfield, Québec
ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES COMPTABLES INC.

TEL. 373-1280
robert sauvé FINANCE CO.
57, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD, P.Q.

ROBERT SAUVÉ, B.A., PROP. TEL. 373-1280
AGENCE DE VOYAGE robert sauvé
57 NICHOLSON, VALLEYFIELD, QUÉ.

TÉL: 373-1280
SAUVE & FRERES
assurances INC.
INSURANCE INC.
57, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD, P.Q.

TÉL: 373-1316
LES INVESTISSEMENTS VAL-BEC INC. INVESTMENTS
ROBERT SAUVÉ, PRÉS. 57 NICHOLSON VALLEYFIELD, P.Q.

L'affaire des 13 enseignants condamnés à la prison

La Corporation des Enseignants du Québec s'associe aux démarches de la Confédération des Syndicats nationaux pour que soit revisé le cas des treize dirigeants du Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec condamnés à vingt jours de prison pour avoir passé outre en 1966 à une injonction émise au cours de la grève des professeurs de l'enseignement spécialisé.

Le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. G.-Raymond Laliberté, a annoncé que telle était l'attitude prise en fin de semaine dernière par le Conseil provincial de la C.E.Q. Le Conseil provincial a demandé aux sections et aux associations affiliées à la C. E.Q. d'adopter une semblable attitude, de prendre contact localement et régionalement avec les cellules du Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec et d'appuyer les démarches de ces dernières, dans les limites des moyens de pression, que le C.E.Q. a choisis pour le moment dans sa propre situation de négociation provinciale.

Le président de la C.E.Q. a souligné que la situation en cause est un autre résultat malheureux de la confusion que l'Etat maintient autour de son double rôle d'Etat-employeur et d'Etat-législateur.

Il faudra bien que s'élaborent incessamment les solutions appropriées à cette ambiguité que perpétue le gouvernement actuel.

Cercle de bridge de V'field

Au Cercle de bridge de Valleyfield, il y a tous les jeudis, à 7:45 hres, séance de bridge duplicata pour paires libres, en la Salle des Chevaliers de Colomb, 70 rue Académie. Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont invités.

La rencontre de bridge-duplicata tenue jeudi dernier à cet endroit a donné les résultats suivants:

Equipes:

Mme Lambert et M. Hébert	33
Mmes Robert et Gilbert	33
MM. B. Lalonde et P. Robin	32
MM. J. Sauvé et E. Hébert	31
Mme J. Sauvé et R. Hallé	31
Mlles E. Pétrie et M. Rousseau	30
MM. R. Billette et P. Asselin	27
MM. P. Robert et J. Gosselin	21

CHEZ PRISUNIC

VOUS EPARGNEZ $ SUR CHAQUE ITEM EN MAGASIN



VOTRE CHOIX

$12.97

MANTEAUX POUR FILLES

Rég. jusqu'à $35.00

AU SOUS-SOL



2 - 6X

$9.97



ROBES POUR DAMES

Grandeurs 8 - 18
- Nouveau style
- Grand choix

VOTRE CHOIX

$12.88

MANTEAUX TROIS-QUARTS pour dames grandeur 8 - 18 en cuirette nettoyable à sec Doublure de fourrure

$19.97



DE LA QUALITE - DU CHOIX - DES BAS PRIX

C'EST NOTRE SPECIALITE



VESTE DE SKI POUR HOMMES

Style instructeur
- Doublé en fourrure
- Poches avec fermeture-éclair
- Ceinture

Rég. $11.97

$9.97



CHANDAIL pour hommes avec collet roulé

$1.39

CHANDAIL pour garçons avec collet roulé

99c



12.88

REVERSIBLE, POUR HOMMES

Longueur à la hanche. Quatre poches chaud et confortable. Tissu plaid tout laine d'un côté et envers de robuste coton à chaine. Rouge réversible à rouge. Tailles: P-M-G.

$6.88

BOTTES DE CHASSE pour hommes

Très belle qualité



Vous n'avez pas à vous inquiéter du prix lorsque vous achetez CHEZ PRISUNIC

39, AVE. GRANDE-ILE VALLEYFIELD 371-1434

LES SPORTS à la loupe

Conférence de presse

Ne manquez pas la joute de Hockey les "Old Timers"



En la salle de réception de la Brasserie Molson, de Salaberry de Valleyfield, l'ex-président, de l'Association du Hockey Mineur de notre Cité, M. Gerry Butt, donnait une conférence de presse.

Après le mot de bienvenue par le Président Honoraire, M. Jacques Viau, le dynamique Gérald T. Butt déclarait: "Le but de la rencontre de ce soir est d'assurer la population de Valleyfield et la région que l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield est plus vivante que jamais.

L'Association du Hockey Mineur est en voie d'organiser une partie de hockey entre les Old Timers de Québec, et un groupe de Old Timers de Valleyfield pour dimanche le 24 novembre, à l'aréna de Valleyfield.

La recette totale de cette partie sera remise à l'Association du Hockey Mineur.

La rondelle sera mise au jeu par le Commissaire Arthur Vinet.

Tout comme l'an passé, vous aurez l'occasion de voir à l'oeuvre des joueurs de hockey bien connu, tels que Jacques Plante (maintenant avec St-Louis Blues), Jimmy Galbraith, Junior Langlois, Jimmy Orlando, Harry Hoy, Floyd Curry, Skyppy Burchell. Glen Harmon, Maurice Rocket Richard, Buddy O'Connor, Hector Toe Blake, Gerry Hefferman, Dickie Moore, Pete Morin, Reggie Grigg, Elmer Lach, Kenny Mosdell, Dollard St-Laurent, Dan Portious et Walter Clune.

En plus de cette partie, il y aura plusieurs prix de présence.

L'Union Musicale de Valleyfield, fera les frais de la musique. L'admission est de $2.00 le billet réservé (section orange et balcon), et $1.50 le billet, section générale.

Les billets sont en vente à l'aréna de Valleyfield et parmi les membres de l'Association du Hockey Mineur, qui comprend les Clubs Lions, Optimiste, Légion Canadienne, ainsi que la Ligue de Hockey Récession.

Nous sommes assurés que nous pouvons remplir l'aréna d'au moins 3000 personnes. Le spectacle en vaudra la peine, puisque les "Old Timers" des deux équipes pratiquent depuis un mois en vue de cette partie qui donnera l'occasion de voir plusieurs anciennes vedettes se mesurer.

Aucun Old Timers ne doit être âgé de moins de 35 ans.

L'Association du hockey Mineur comprend les Ligues Midget, Bantam, Pee Wee, Mosquito, Atôme et la Ligue de la Voie Maritime.

Le nouveau bureau de direction se compose comme suit: Commissaire Arthur Vinet; Président Honoraire, Jacques Viau; Ex-président, Gérald T. Butt; Président, Larry Soly; Les Vice-Présidents, Charles Milot, Frank Adams et Roma Poirier; Secrétaire, Jacques Fortin; Trésorier, Dr Pierre Fortin; Directeurs, les Lions: Bob Cousineau, Marcel Coulombe, Raymond Rousse, Légion Canadienne; Roland Perrier, Bill Smith. Optimiste:

(Suite à la page 19)

Victoire du National

Dans une partie d'exhibition de la ligue junior "B" de la voie maritime du St-Laurent dimanche à l'aréna local, le National de Salaberry, piloté par Russel Hayworth a remporté une victoire de 6 à 3 contre les Braves de Valleyfield, d'Yvan Leduc. Jim Elliot a été le meilleur des gagnants en marquant 2 buts en plus de participer à un autre. Thériault, Dalmé, Leduc et Mercier complétaient le pointage du National, tandis que Bob Amos récoltait 3 passes. Pour les Braves, Rappin a participé aux 3 buts des siens avec 2 francs buts et une passe. Yves Bélair marquait le 3e but des perdants. Cette partie pourrait être coûteuse au National qui a perdu les services de l'excellent Michel Soly. En effet ce dernier s'est fracturé un bras au cours de la partie à la suite d'une mise en échec. Il devra donc demeurer inactif pour 2 ou 3 semaines au moins. Soulignons que la saison régulière s'ouvre vendredi le 25 octobre, alors que le National de Salaberry visitera les Aigles de Vaudreuil à l'aréna de Rigaud, tandis que les Ailes Rouges de Hawkesbury seront les Hôtes des Braves de Valleyfield. Les 2 parties débuteront à 8 hres p.m. Dimanche prochain à l'aréna local, le National et les Braves se rencontreront à nouveau cette fois dans un match régulier, le 1er de la saison à Valleyfield. Cette partie débutera à 2 hres p.m. dimanche. Le calendrier régulier de la ligue junior "B" de la Voie Maritime du St-Laurent sera de 24 parties, et les amateurs seront à même d'assister à un jeu de 1er calibre avec des clubs de Valleyfield, Hawkesbury, Rigaud et Vaudreuil. Rendez-vous en grand nombre assister à ces parties du junior "B" et on vous promet en retour du jeu rapide et excitant.

Association du Hockey Mineur de V'field

ASSOCIATION

Dimanche après-midi le 20 octobre, c'était au tour des sections BANTAM et MIDGET d'entreprendre une nouvelle saison au sein de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield. Dans la première joute de 4 à 2. Les Blancs ont pris une avance de 2 à 0 au cours des deux premières périodes, grâce à des buts de Claude Rapin, mais se sont laissés aller en troisième de sorte que les Bleus ont enfilé quatre buts sans riposte pour ainsi arracher la victoire. Pour les Bleus, Yves Vézina et Jean Bisaillon ont marqué chacun deux buts et Luc Derome récolta trois passes.

Dans l'autre joute de la section Bantam, les Rouge ont baissé pavillon devant les Jaunes au compte de 7 à 3. Dès le début du match, les Jaune ssont passés à l'attaque pour enfiler un but rapide à 25 secondes. En deuxième période, ils ont ajouté deux buts à leur avance, ce qui eut pour effet de piquer au vif les Rouges, de sorte qu'en troisième on assista à du jeu très enlevant. Les Rouges comptèrent trois points contre quatre pour les Jaunes. Les compteurs pour les Jaunes furent Michel Richer avec quatre buts, la vedette de la rencontre, Daniel Couturier avec deux et Jean Brault avec l'autre. Pour les Rouges, Georges Leduc compta deux fois et Jacques Poulin marqua l'autre point.

Dans la section Midget, la première joute fut un gain pour les Bleus. Ceux-ci n'eurent aucune difficulté à vaincre les Blancs en comptant sept buts contre seulement deux. Pour les Bleus, Serge Meloche s'est fait valoir avec deux buts et deux passes de même que Laurent Laberge avec deux buts et une passe. Les autres compteurs furent Sauvé, Boyer et Pierre-André Derome avec chacun un but. Pour les Blancs, Pierre Couturier et Louis Lavallée marquèrent les deux seuls points de leur équipe.

Dans la deuxième partie, section Midget, les Jaunes, malgré une très belle performance de leur gardien de but Jean-Pierre Bougie, durent s'avouer vaincus par le compte de 3 à 2 contre les Rouges. Ce fut sans contredit, la plus belle joute de la journée. Les Rouges ont démontré une très grande puissance à l'offenive, de sorte qu'ils ont pu s'emparer de la victoire. Regardons un peu le sommaire de la partie. A la première période, aucun point. A la deuxième, chaque club compta une fois. Ce fut d'abord Michel Perrier pour les Rouges puis Denis Langlois pour les Jaune. A la troisième, Richard Leboeuf permit aux Rouges de reprendre l'avance, mais Michel Swift des Jaunes nivela le compte. Vint alors le deuxième but de Richard Leboeuf qui assurait la victoire aux Rouges. Et c'est sur cette belle victoire des Rouges, que prenait fin la fin de semaine d'ouverture de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield.

Ouverture de la ligue de Hockey Recession Inc. de notre cité

La ligue de Hockey Récession Inc. nous informe des résultats de ses 2 premières joutes de Hockey disputées à l'aréna locale, le 14 octobre 1968.

Dans la première partie, l'équipe des Pions triomphait des Tours par le pointage de 15 à 10.

LES COMPTEURS

Pions :

J.P. Bisaillon	5
L. Miron	4
S Villeneuve	2
L. Lecompte	1
P. Crépin	1
W. Lesley	1
R Bougie	1

Tours :

D. Lussier	4
A. Comeau	3
T Campeau	1
F. Pilon	1
G. Lafleur	1

Dans la 2ième partie l'équipe des Cavaliers remportait la victoire de 6 à 4.

Rois :

M. Coulombe	2
F. Farand	1
L. Simon	1

Cavaliers :

R. Leduc	3
F. Chayer	1
A. Sauvé	1
B. Guérin	1

DEVENEZ

BILINGUE, TRILINGUE...

RAPIDEMENT, ECONOMIQUEMENT

COURS DE CONVERSATION

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

Leçons particulières ou groupes — Jour ou soir.
Renseignements et inscription de MIDI à 21 h.

Berlitz

langues vivantes

VALLEYFIELD 119 Champlain 371-3010
CHATEAUGUAY 75, boul. St-Jean-Baptiste 288-3111
207 Richelieu 346-6100

Nouvelle Administration

IGA

EMILE GREGOIRE

Pour mieux vous servir...



Il y près d'un an M. Emile Grégoire faisait l'acquisition de l'épicerie Roy & Grégoire. Toujours conscient de ses responsabilités, de ses obligations et de son attachement à sa clientèle, celui-ci continue avec succès de mener une entreprise établie depuis déjà vingt ans. Vous bénéficierez de l'expérience et du dévouement d'un personnel de choix au Super Marché IGA, Emile Grégoire. Venez magasiner dans une ambiance toute nouvelle. N'oubliez pas la Grande Ouverture: "Vente Choc"! C'est un rendez-vous.

Super-Marché Emile Grégoire

235 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-4211

OUVERTURE DE LA SAISON DU HOCKEY MINEUR



C'est à l'équipe "Midgets", subventionnée par le Club Optimiste, que revient l'honneur d'ouvrir la saison de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield. Dans la photo, on remarque de gauche à droite, MM. Jean Lavallée, Larry Soly (président de la Ligue), Valérien Emond, ex-président du Club Optimiste, Larry Marcotte, Marcel Leduc, Jean Louis Leduc, vice-président du Club Optimiste, Gilles Dupont, secrétaire du club, Claude Larin, président, Léandre Toulouse, Hubert Poirier, vice-président, Dr Gérard Lefebvre, Frank Adams, Denis Lavallée, Paul Thériault et Laurent Philie. Bon succès à tous.

La Ligue de Hockey Récession, Inc. nous informe . . .

Passe de saison

Dernier appel, allons tous les membres peuvent facilement vendre les billets qui leur sont parvenus. Comme vous le savez cette vente rapporte un montant substantiel à votre Ligue, nous comptons donc sur votre coopération, mardi.

Nouveau comité

Il nous fait plaisir de vous annoncer le comité de représentation de notre Ligue au sein de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield.

Maurice Montreuil, Adrien Blanchette, Russel Haworth, Fernand Chayer, Un des cinq grands.

Nouveau Membres

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres suivants:

Raphael Gobeil, Jean Marc Daigneault, Don MacRae, Jimmy McKenna, Gaston Allard, Léo Lemay, Marcel Bessette, René Leblanc, Denis Lalonde, Gilles Lalonde, Hervé Lemieux, Ross L. Oke, Arthur Tessier, Denis Repentigny, Noel Leduc, Jacques Acquin, Pierre Sauvé.

Hockey

Notre saison de hockey a débuté en lion; en effet nos vaillants porte-couleurs dans leur nouveau costume ont créé une forte impression. Malheureusement les Tours de Marcel Lalonde ne sont pas encore chanceux; ce sont les seuls dont les nouveaux chandails n'étaient pas arrivés; je crois que cela les a influencés dans leur défaite de 15 à 10 aux mains des Pions. Dans l'autre partie les Cavaliers ont difficilement défait les Rois 6 à 4. Nous rappelons à tous les supporteurs de ne pas oublier de venir applaudir leur équipe. Avis; à l'endos de la cédule des joutes, les noms des juges de buts sont insorits, nous vous serions, reconnaissant d'en prendre note et lorsque votre tour viendra on vous attend à l'aréna.

Sincèrement vôtre
Richard L. Morin.

Ligne de sacs de sable ind. N. - D. de Bellerive

CHEZ LES DAMES

Meilleures moyennes:

Jeannine Vallée	4691
Lilianne Major	4151
Gisèle Marion	3931
Huguette L. Primeau	3722
Lucille Boily	3577
Délia Desjardins	3550
Ghislaine Lepage	3486
Dorilla Amyot	3462
Alice Boutin	3370
Lucille Leduc	3349

Position des équipes:

Pool Room Leduc	30
Le Fricot	28
Fleurette Leduc	23
Chez Gigi	21
Restaurant Michelle	21
IGA Jos Cousineau	20
Jeannine Tessier	19
Huguette L. Primeau	17
Au Royaume Glacé	17
Huguette Gauthier	16

Plus haut double:

Jeannine Vallée	9330

Plus haut simple:

Jeannine Vallée	5160

Plus gros carreau:

Lilianne Major	1350

Mme Huguette Gauthier, pub.



Monsieur et Madame Maurice Lapointe, de l'agence de voyage locale, sont à faire le tour du monde avec un groupe d'agents. C'est un tour "Sita" avec la ligne aérienne "Japan Airlines". Ils visiteront le Japon, Formose, le Thailand, les Indes, la Turquie et le Danemark. C'est un voyage éducationel. Ils rencontreront les différents bureaux touristiques de chaque pays.

Ligue de quilles Familiale Dow

Mercredi, le 16 octobre, Nicole Asselin s'est signalée en roulant une très belle partie de 189 et a réussi un triple de 489.

Chez les hommes, Emilien Major a pour sa part, roulé un très belle partie de 223 et il obtint un triple de 491.

L'équipe de la Pharmacie Lemay a fait le plus haut simple, soit 828 et l'équipe de René Daoust, le plus haut triple, soit 2255.

Les prix de présence ont été gagnés par Thérèse Lalumière un bon de Antoine Latulipe, nettoyeur, Diane Duranceau, un bon de $2.00 de Léo Leduc, nettoyeur et Robert Fortin un bon de $5.00 de la Pharmacie Lemay.

Positions des Equipes:

Au Bazar	24
Brière et Desrochers	23
J.-Guy Quevillon	20
Pharmacie Lemay	20
René Daoust	19
Salaison de Valleyfield	18
Dandurand et Frère	17
Marché Gérard Leduc	16
Raphael Durocher	16
Vic Poirier	13
J. B. Côté Enr.	12
Pharmacie Laroche	10

Pub. P. D.

"L'homme bien mis s'habille" chez
HENRI
11a CHAUSSEE VALLEYFIELD

PIERRE QUENNEVILLE
COMPTABLE AGREE
B.A., L.S.C., C.A.
69, DU MARCHE 373-9993 VALLEYFIELD

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

AMPLEMAN & RENAUD
AVOCATS - LAWYERS
32, Ste-Cécile, Valleyfield Tél. 373-1336
Bureau sur rendez-vous à Beauharnois Tél. 429-7131
AMPLEMAN YVES, B.A., L.L.L.
RENAUD FRANCOIS, B.A., L.L.L.

Barrette, Raphael
BRASSARD, Pierre
— AVOCATS —
B.A., ILI.
BRASSARD & BARRETTE
Etude légale
B.A. ILI.
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

RICHARD LAFONTAINE
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-3155 Valleyfield

Meloche&Blanchard
AVOCATS
Tél. 373-1414
70, Nicholson
Valleyfield

ROGER MORIN
B.A., L.L.L.
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-7144 Valleyfield

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 VALLEYFIELD 44, Ste-Cécile

SULLIVAN et SULLIVAN
ARPENTEURS - GEOMETRES
523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 VALLEYFIELD

PHARMACIENS

Pharmacie Larose
H. LAROSE, L. P.H.
PROP.
82, ELLICE
BEAUHARNOIS
Tél.:
268-3004
268-3336

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

VETERINAIRE

COQUERELLES et RATS
Faites désinfecter vos maisons et établissements publics
Poison à rats très efficace.
L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-5515
Valleyfield

APPELEZ 373-7272

Pour la boxe à son meilleur

Grand spectacle de boxe au Centre N. D. de Bellerive

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, dimanche le 3 novembre. D'intéressants combats sont au programme suivant:

Classe 160 lbs — 5 rondes

Alcide Latour de Valleyfield, champion 1968 vs André Ste-Marie de Montréal, champion 1967. Rappelons que c'est le dernier combat d'Alcide Latour avant son départ pour le Labrador.

Classe 135 lbs — 5 rondes

Yves "Kid" Deschamps, de Valleyfield, vs Michel Brière de Montréal, champion 1968.

Classe 120 lbs — 5 rondes

Richard Latour, de Valleyfield, champion 1968 vs Paul Colette, de Montréal, champion 1967.

Classe 135 lbs — 3 rondes

John Suto de Huntingdon, vs Guy Brunet de Montréal.

Gaston Jacques, de Valleyfield, pesant 142 lbs vs Bob Lauzon, de Valleyfield, pesant 147 lbs.

Michel Moise, de Valleyfield, pesant 115 lbs, vs Normand Chartrand, de Valleyfield, pesant 121 lbs.

Régent Renaud, de Valleyfield, pesant 120 lbs. vs Jacques Doutre, de Montréal, pesant 125 lbs.

Marcel Chartrand, de Valleyfield, pesant 140 lbs, vs Denis Deschambeault de Huntingdon, pesant 140 lbs.

Le promoteur, Guy Rousse est à la recherche de bons adversaires pour ses poulains: Jacques Brideau, Michel Deschamps, Yves Bélair, Bébé Roy et Robert Provost.

Donc, dimanche le 3 nov. au Centre Notre-Dame de Bellerive pour la Boxe à son meilleur à 8 heures.

Chez les Phalanges

Ouverture de leur saison de hockey, en novembre

Vous adorez le hockey. Vous aimez le jeu rapide, des trios qui s'agencent et qui harcèlent continuellement, constamment l'adversaire. Vous aimez la rudesse, vous raffolez du hockey où les joueurs se permettent de distribuer des coups d'épaule, ici et là de façon légale. Vous aimez des joueurs de centre explosifs, intelligents, capables de manier aisément le bâton et la rondelle, de passer aux ailiers, de percer la défensive, de s'imposer en somme devant l'équipe adverse. Ajoutez à cette liste un gardien de but, acrobatique, s'illustrant en temps opportun une défensive stable, mobile, vous accroissez le plaisir de l'amateur. Voilà dans les grandes lignes, l'équipe rêvée. Elle possède de brillantes qualités qui font d'elle une formation gagnante. Les Phalanges du C.E.G.E.P. de Valleyfield ne sont pas des professionnels, loin de là, ils ne représentent pas un club à tout casser, et ne possèdent certes pas toutes les qualités émises plus haut. N'empêche qu'ils formeront une équipe bien équilibrée lorsque la ligue inter-collégiale se mettra en branle, en novembre prochain. Les Phalanges à l'avis de plusieurs, excellent dans le domaine de la vitesse, et c'est ce qui rend un club spectaculaire. Venez les voir, les encourager. Faites-vous un devoir de venir applaudir notre club local qui, sous le souhaitons fera des étincelles cette année.

— L'occupation du CEGEP n'a pas nui aux Phalanges qui ont continué de s'exercer trois fois par semaine.

— Le prix d'admission aux joutes locales sera de 50c pour tous.

— La saison débutera en novembre, les dates des joutes locales seront dévoilées un peu plu tard. Surveillez donc, les éditions à venir.

— La semaine prochaine: Commentaires sur le camp d'entrainement.

Benoit Ménard, pub.

M. Léo Purcell conférencier à l'Ass. Lacordaire de V'field.

Sous la présidence de M. Eucher Bourcier, de Howick, la réunion mensuelle des chefs et officiers Lacordaire de diocèse de Valleyfield, remportait un beau succès, mercredi soir dernier, à 8 hres, le 16 octobre, au Centre Le Royer, 110 Chemin Larocque, à Salaberry de Valleyfield.

Après la bienvenue, le président diocésain, M. Eucher Bourcier, profita de l'occasion pour donner les dernières directives en provenance du Centre Lacordaire de Québec.

Avec regret il annonça qu'après 5 ans au poste de président diocésain, il ne laisserait pas porter sa candidature lors de l'élection d'un nouveau bureau de direction, pour le prochain terme 1968-1969., qui sera tenue lors de la convention annuelle, le dimanche 27 octobre, dans l'après-midi, au même endroit. Il incita les membres à se nommer des délégués afin d'élire un exécutif qui saura bien continuer le travail en voie de réalisation, afin d'assurer l'expansion de l'Association Lacordaire dans notre diocèse.

Sous le tneme de l'année: "Sobriété facteur de progrès", la Semaine Nationale de Sobriété aura lieu du 10 au 17 novembre prochain. Notre diocèse aura sa part d'activités. Le nouvel exécutif dévoilera ce programme des plus intéressant.

Dans le diocèse on nous informe qu'un souper du bon vieux temps aura lieu à Ste-Martine, le 2 novembre. Il y aura séance, et soirée dansante au son du dynamique orchestre "Les Riviera" de St-Polycarpe. Un souper canadien est en préparation, à St-Stanislas, pour le 24 novembre.

Le Dr. Jim, conférencier bien connu, donnait une importante causerie à Brompton-ville, le 20 octobre, tandis que M. Purcell sera le conférencier invité lors d'un souper-causerie, le 9 novembre, au Cercle St. Pie X, au numéro 1350 de la rue Laurier, Cité Jacques-Cartier. Qu'on se le dise.

M. l'abbé Serge Abran, aumônier diocésain, profita de l'occasion pour donner de précieux conseils aux membres présents et avec brio il expliqua l'esprit qui doit animer chaque Lacordaire au point de vue sobriété, humilité et charité. "En ranimant nos convictions, dit-il, nous pourrons rendre nos cercles plus vivants et aider les alcooliques à réintégrer la société."

Dans le but de ranimer les convictions des membres et les inciter à continuer leur magnifique travail au sein de la communauté, le conférencier invité M. Léo Purcell, qui s'occupe activement de réhabilitation, donna une magistrale conférence sur les méfaits de l'alcoolisme, tout en apportant de précieuses suggestions, qui aideront grandement à enrayer ce fléau qui grandit de jour en jour non seulement dans la Belle Province, mais à travers le Canada. Notre jeunesse à besoin d'une mise en garde, personne ne doit rester indifférent. Il conclua en mentionnant qu'il remercie le Seigneur à chaque jour, d'avoir eu l'occasion de signer il y a 10 ans, cette carte d'admission dans le Cercle Lacordaire. Pour moi, dit-il, c'est une carte de liberté, après avoir recherché en vain durant 23 ans le bonheur dans l'alcool".

Il fut présenté et remercié respectivement par MM. Eucher Bourcier de Howick, et Pierre Charlebois de Dorion. Ce dernier profita de l'occasion pour apporter son témoignage et prouver lui aussi à l'assistance, que l'abstinence totale a sa place le monde d'aujourd'hui, et qu'elle contribue largement à bâtir un monde nouveau."

M. Florian Labelle chanteur-compositeur et artiste des disques Rusticana, dans le domaine folklorique, présenta quelques chansons de son répertoire. Au programme récréatif, l'assistance eut également l'occasion d'applaudir M. Pierre Charlebois, chanteur dans le domaine populaire de Dorion.

Le tout se clôtura par des agapes.

Ligue de poches Ind. de Bellerive

Voici les 5 meilleures moyennes du mercredi 16 octobre 1968:

Willie Amyot	4891
Denis Amyot	4720
Richard Larocque	4574
Raymond Larocque	4535
Fernand Marion	4518

Plus gros carreau:

Willie Amyot	2080

Plus haut simple:

Richard Larocque	5950

Plus haut double:

Richard Larocque	11,260

Position des équipes:

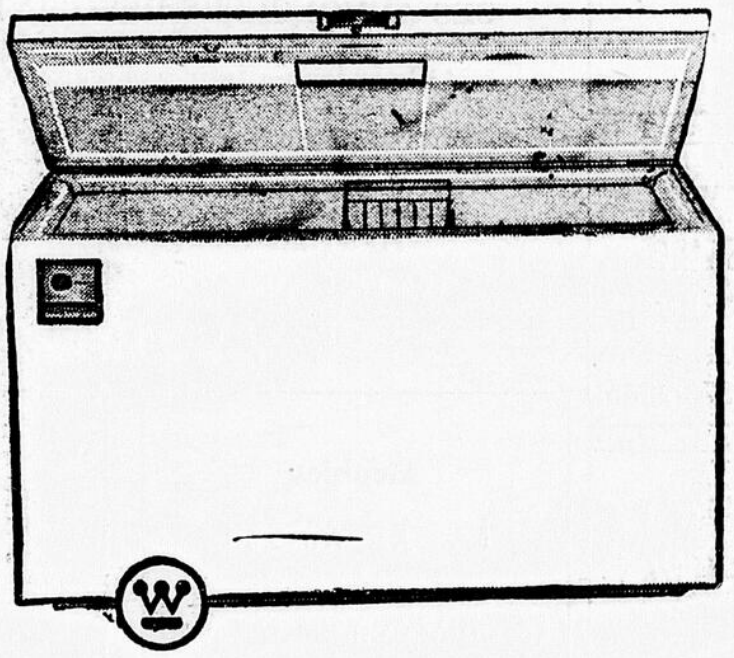
Taxi Lacasse	25
C & L. Service	24
Denis Amyot	24
Fernand Marion	20
Local 100 (Union)	19
Jean Rochefort	17
Willie Amyot	17
Jacques Maher	14
Michel Amyot	13
René Hamel	10
IGA Cousineau	9
Richard Larocque	8
Raymond Larocque	5
Ovide Laprise	5

A la semaine prochaine.

Jacques Maher, pub.

L'HOMME BIEN MIS
s'habille
CHEZ HENRI
11 rue CHAUSSE VALLEYFIELD

ECONOMISEZ
avec Westinghouse
Chez PLANTE & CLAIRMONT INC.



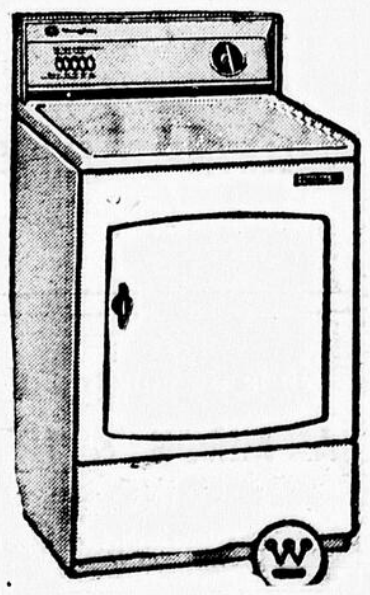
Congélateur

• Appareil qui vous permet des économies tout le long de l'année

• Grandeurs pratiques
12 pi.
16 pi.
23 pi.

PRIX imbattable

Laveuse et sécheuse
WESTINGHOUSE



• ELLES FORMENT LA PAIRE DE BUANDERIE IDEALE

• EN PLUS LES PRIX SONT PLUS QUE RAISONNABLES

• VENEZ LES VOIR

CHEZ
Plante & Clairmont Inc.
17, DU MARCHE VALLEYFIELD 373-4855

Conseils de prudence pour les enfants

Les causes d'accidents entre véhicules moteurs et enfants ont fait l'objet d'une étude très approfondie. Il est sorti de cette étude certaines règles de sécurité.
L'enfant doit:

1—Avant de traverser, arrêter et regarder des deux côtés.
2—Où il n'y a pas de trottoirs, marcher toujours du côté gauche, face au trafic.
3—Le soir, porter des vêtements blancs ou au moins des vêtements clairs.
4—Traverser à un endroit sûr, jamais entre des voitures stationnées.
5—Jouer également dans les endroits sûrs, jamais dans la rue ou près des voitures ou camions en stationnement.
6—Toujours traverser la rue aux intersections.
7—Aux feux de circulation traverser seulement au feu vert ou au signal "marchez".
10—Obéir aux policiers et aux brigadiers scolaires.
11—Pratiquer la courtoisie.
12—Connaître le code du cyclisme.
13—Surveiller les plus imprudents et audacieux.
14—Suivre les conseils donnés aux usagers des autobus scolaires.
15—Ne jamais s'accrocher aux pare-chocs arrière des camions.

Justification des réglements

a) Pourquoi les piétons gardent-ils la gauche là où il n'y a pas de trottoirs?
b) Pourquoi doivent-ils traverser aux endroits marqués à cet effet?
c) Pourquoi doivent-ils regarder des deux côtés de la route avant de traverser?
d) Pourquoi doivent-ils aller directement, jamais en diagonale?
e) Pourquoi est-il si important de partager la route avec les autres usagers et de respecter leurs droits?

On devrait . . .

1—Organiser des discussions sur la sécurité routière dans les classes.
   a) Quelle est la méthode la plus sûre pour traverser une rue ou une grande route?
   b) Pourquoi devons-nous obéir aux lois de sécurité routière?
   d) Quelle est la part du policier dans la sécurité routière?
   e) Discuter des problèmes locaux de sécurité routière et comment prévenir les dangers existants.
2—Inviter des conférenciers qualifiés à nos écoles.
3—Organiser des concours de slogans et d'affiches pour encourager le développement de nouvelles idées.
4—Développer des services de brigades scolaires.
5—Organiser des concours de cyclo-tourisme.

Ferronnerie
C. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL
Prop.
107, Alexandre 373-5323

Décoration intérieure
MARIE - FLEUR
CONFECTION GRATUITE
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture
89, Cousineau 373-7171

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain Valleyfield

VENTE et INSTALLATION
de miroirs, dessus de bureaux, vitres de totus genres
Réparation de chassis.
VITRERIE VALLEYFIELD
Henri Martin, prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

REMI CHATEL
Chaussures
38, NICHOLSON
373-9801

Institut de Beauté
JANINE TESSIER
Electrologiste, Esthéticienne
Visagiste
323, Victoria 373-2846

Pour votre nettoyage
PICHE NETTOYEURS INC.
270, Larocque 373-2855

Transport
VALLEYFIELD EXPRESS LTEE

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38 Ste-Cécile 373-4800

NOUVELLE ADRESSE
DE NOTRE ATELIER
CAMILLE J. BOYER
Rembourreur
104, Nicholson 373-4070

L'endroit
où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. Veilleux, prop.
Réparation de montres
SERVICE de 24 HEURES
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.: 373-2535

Assurances:
BRAZEAU ENRG.
WILFRID et CLAIRE BRAZEAU
Cd, A.A. et Cd, A.A.s
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64-A, rue Ellice 373-7404

CES ANNONCEURS DESIRENT DEVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
Aidons-les en leur assurant notre patronage

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
373-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 Rue Jacques Cartier
VALLEYFIELD, QUE.

La laiterie
Belle Vallée
310, Salaberry 373-6522

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

Les marchés d'aliments
METRO
de Valleyfield

RAY LOISELLE CHAUSSURES INC.
235, Victoria 373-6510

Pour vos réparations d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

Les librairies
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY

PORTES - CHASSIS
• Vitres de toutes sortes
• Menuiserie • Armoires
A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette 373-2955

Bois de construction
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché 373-8015

"L'Homme bien mis s'habille"
CHEZ HENRI
11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Radiateurs
Nettoyés — Réparés
Remis à neuf
LUCIEN MARTEL
397, Chemin Larocque
Valleyfield

Matériaux de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 CLERMONT 373-28[illegible]

Confection pour dames, lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 Victoria
373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 Victoria 373-1606

VENTE ET POSAGE DE VITRES
• Résidentiel • Commercial
• Industriel
VITRERIE LAROCHELLE
Miroirs — blocs de verre
vitres thermos
8, Moise Plante 373-3014

CAMPAGNE DE LA JOURNEE COLOMBIENNE



La campagne de la Journée Colombienne va de l'avant, soit du 23 octobre au 23 novembre. Sous la présidence de M. Lucien Délisle, elle est organisée dans le but d'obtenir des fonds pour les oeuvres des Chevaliers du Conseil 1180 de Valleyfield. Dans la photo, on remarque Son Honneur le Juge Maurice Fortin, achetant le premier billet pour assister à la conférence, en compagnie du Grand Chevalier Me Claude Blanchard, et le président de la Campagne, M. Lucien Délisle. Nul doute que la population de Valleyfield et la région ne manquera pas l'occasion d'encourager nos Frères Chevaliers lorsqu'ils feront la sollicitation.

M. GUY GERMAIN ELU PRESIDENT



Le 16 octobre dernier, à la Canadian Schenley, M. Guy Germain était élu pour un terme de 2 ans, président de l'Union du Local 106 à la Canadian Schenley. Il succède à M. Robert Filiatrault. Dans la photo, à l'extrême droite, on remarque M. Germain en compagnie de son épouse, de même que M. Richard Boyer, président de l'Hôtel Balmoral et employé de la Canadian Schenley. Absent de la photo, M. Jean-Guy Vallée, élu à la vice-présidence, remplaçant M. Edouard Lemieux et le conseiller M. Jean-Paul Landry, qui succède à M. Guy Germain. Pour clôturer en beauté cette soirée d'élection, une magnifique réception avait lieu au chic cabaret de l'Hôtel Balmoral.

Au F.N.D. N.-D. de l'Alliance

Jeannine et Charles Rémillard Conférenciers

Le réunion mensuelle des Foyers Notre-Dame, Section Notre-Dame de l'Alliance, remportait un beau succès mardi soir dernier, à 8.30 hres, le 5 octobre, au sous-sol de l'église.

Le responsable de la section M. Yvan Daoust de St-Stanisles, présenta les conférenciers et animateurs d'un forum sur le renouveau F.N.D.

Il s'agit du couple Jeannine et Charles Rémillard, fondateurs de la Section Notre-Dame de l'Unité, à Châteauguay, maintenant responsables diocésains.

En équipe, on discuta, tout en apportant de bonnes suggestions au questionnaire suivant: 1) Croyez-vous que les couples F.N.D. son engagés: a) dans le mouvement? b) à l'extérieur du mouvement? N.B. Donnez des faits. 2) Si nous avons tellement de difficulté à trouver des couples pour prendre la relève, à quoi en attribuez-vous la cause? 3) Est-ce vrai que les F.N.D. sont un mouvement "conservateur et pas tellement à la page"? 4) Y a-t-il d'autres points faibles dans les F.N.D.? Comment y remédier?

De nombreuses et bonne suggestions furent émises pour l'expansion de ce beau mouvement catholique et nous les publierons plus tard.

Mme Florence Mageau, remercia les conférenciers.

Aux intentions des membres présents, M. l'abbé Laniel, c lébrait la Sainte Messe et donna l'homélie de circonstance.

Les responsables de la liturgie étaient le couple Daniel et Hélène Levasseur, tandis que Raymond et Hélène Pellerin étaient les responsables des agapes.

Le 19 novembre prochain, le distingué conférencier sera nul autre que le Rév. Père Marcel Desmarais. Membres ou non, tous les couples sont bienvenus au F.N.D. Qu'on se le dise.

COURS D'ETUDE



Mlle EILEEN McMULLEN, de l'agence de voyage MAURICE LAPOINTE revient d'un cours d'étude sur l'opération des chemins de fer canadiens. Elle était l'invitée durant trois jours de la compagnie ferroviaire Canadien National.

Récoltez 2½ fois ce que vous avez semé!

Achetez au plus haut intérêt les obligations d'épargne du Canada à la Banque de Montréal et, dans 14 ans, vous toucherez 2½ fois votre investissement. $250 pour chaque $100 investis.

Pas d'argent? Qu'à cela ne tienne!

La Banque de Montréal vend les obligations d'épargne du Canada par tempérament comme au comptant. Vous pouvez acheter les vôtres à 5% comptant, le solde par versements faciles en une année.

$2.50 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE $50.00

$5.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE $100.00

$25.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE $500.00

$50.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE $1000.00

Obtenez vos obligations d'épargne du Canada au plus tôt à la Banque de Montréal!

Banque de Montréal

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building Materials

Bois et Materiaux de Construction

TEL. 373-4721

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

Pour vous

Mesdames

Par MICHELE GAUTHIER
373-7272



Le sucre réduit les risques de crises cardiaques

Le sucre réduit les risques de crises cardiaques causés par la caféine qu'on trouve dans le café, le thé et les colas.

"La caféine déclenche une série de réactions chimiques qui a pour résultat le déplacement d'acides gras de leurs régions d'emmagasinage habituelles dans le corps humain".

Les acides gras circulent alors dans le courant sanguin.

"L'adhérence de ces acides gras aux parois internes des artères s'accumule avec les années et rétrécit les artères tout en les rendant moins flexibles — une condition que les médecins appellent l'artériosclérose".

"Le genre classique de crise cardiaque survient lorsqu'un caillot sanguin se loge dans le passage étroit d'une artère reliées aux muscles du coeur, empêchant ainsi le sang de circuler au-delà du point obstrué".

Des hausses d'acides gras dans le sang ont été signalées chez tous les patients sous observation après qu'ils eurent absorbé du café contenant de la caféine.

"La hausse est à son degré le plus élevé entre deux et trois heures après l'absorption du café...le thé renferme presque autant de caféine par tasse que le café".

Son étude a également démontré que le fait d'ajouter du sucre au café réduisait sensiblement la tendance des acides gras de s'échapper dans le sang.

Le phénomène est également le même en ce qui a trait au thé et aux boissons à base de cola. Les gens qui boivent des boissons diététiques à base de cola renfermant des édulcorants artificiels à la place du sucre absorbent moins de calories, mais ils ont plus d'acides gras dans leur sang.

L'Institut Canadien du Sucre a annoncé que la Fondation internationale sur la recherche du sucre, récemment formée, accordera son appui à des études du genre dans le domaine de la santé publique "dans son effort soutenu de recherches scientifiques et médicales à l'échelle internationale".

Connaissez-vous les qualitées de l'huile de vison

Depuis plusieurs années, l'utilisation de l'huile de vison est très en vogue. Les propriétés cosmétologiques sont exploitées par plusieurs maisons de produits de beauté. L'animal qui, jusqu'à maintenant, était apprécié par sa fourrure vient à l'aide de la beauté féminine. Est-ce que les caractéristiques et les possibilités d'utilisation mentionnées par les fabricants sont scientifiquement fondées? C'est précisément ce que nous essaierons de démontrer pour le bénéfice des consommateurs.

Le chemin qu'a parcouru l'huile de vison mérite d'être signalé. Les manipulateurs de peaux de visons en furent les premiers utilisateurs. En effet, on a constaté que ces personnes qui travaillent mains nues, par temps froid et dans des pièces non chauffées, gardaient des mains vraiment douces malgré ces conditions défavorables.

L'huile de vison est l'ensemble de la graisse de vison extraite et filtrée provenant de la fonte des tissus adipeux et constituée par 100% de lipides (graisses).

Ses qualités

1—ADOUCISSANTE

Comme nous l'avons dit plus haut, l'huile de vison est définitivement dotée de propriétés adoucissantes.

2—AFFINITE POUR LA PEAU

Elle est également dotée de propriétés histophiles, c'est-à-dire que l'huile de vison possède une affinité toute particulière pour la peau, les ongles et les cheveux.

Mentionnons à cet effet, qu'il existe des permanentes à l'huile de vison: cet emploi repose sur la constatation que la graisse du vison produit une huile qui donne au poil de cet animal un brillant et un éclat particuliers et à sa fourrure une étonnante solidité.

3—PENETRATION

Enfin, de toutes les graisses d'origine animale ou végétale, l'huile de vison est la plus pénétrante. En effet, les huiles peuvent être divisées en plusieurs catégories selon leur pouvoir de pénétration à travers la peau.

USAGES

1 — L'huile pure est utilisée comme produit de soins pour les peaux sèches qui demandent un traitement plus énergique. Elle est applicable le soir à l'aide des doigts par un léger massage en insistant plus particulièrement sur les pattes d'oie, le muscle autour de la bouche (rictus) et le cou. On doit la conserver 20 à 30 minutes et essuper l'excédent.

2 — Crème à base d'huile de vison utilisée comme base de maquillage traitante et nourrissante.

3 — Base de diverses préparations cosmétiques pour augmenter le pouvoir de pénétration.

4 — Lotion à main: l'huile de vison est alors utilisée pour son effet adoucissant.

5 — Mousse de bain à l'huile de vison: rend la peau douce et satinée grâce aux propriétés ci-haut mentionnées. Il suffit de déposer dans la baignoire un bouchon de mousse de bain, ouvrir les robinets, frictionner ensuite avec cette mousse.

6 — Fond de teint: l'incorporation d'huile de vison dans un fond de teint le rend onctueux et en facilite l'application.

7 — Shampoing: comme il s'agit ici des cheveux, l'huile de vison est alors employée pour ses qualités histophiles. Il rendra brillant et normal un cheveu sec.

8 — Il est à noter que plusieurs produits de maquillage tels que:: ligne paupières, fard paupières, etc, contiennent également de l'huile de vison.

Considérant la pénétration rapide, ses nombreux usages esthétiques confirmés et vérifiés scientifiquement, nous sommes d'avis que l'huile de vison, si elle est conseillée adéquatement, peut apporter des résultats appréciables et surtout retarder l'apparition des tides.

Notes sociales

Meilleurs voeux de bonne fête à Linda Julien de Bellerive qui a 4 ans cette semaine. De la part de ses frères et soeurs.

—0—

Heureuse fête à M. John Larocque de Bellerive qui célèbre le 21 octobre son anniversaire de naissance. De la part de ses parents et amis.

—0—

Bons souhaits de fête à M. Jean-Pierre Leduc, de la paroisse St-Eugène dont l'anniversaire de naissance est le 23 octobre. De la part de son parrain et sa marraine.

—0—

Bonne fête à Hubert Roy qui célèbre le 27 octobre son anniversaire de naissance. De la part de ses parents et amis.

—0—

Joyeuse fête à France et Francine Lacasse dont l'anniversaire de naissance est le 28 octobre. De la part de leurs amis de Bellerive.

—0—

Sincères félicitations à M. et Mme Hector Pilon de Valleyfield qui célébraient samedi le 19 octobre leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion, une soirée eut lieu en la salle du Séminaire de Valleyfield. Un groupe de parents et d'amis s'étaient réunis pour fêter avec les jubilaires cet heureux événement.

M. et Mme Albert Pilon, organisateurs de ce groupement ainsi que M. René Meloche, filleul des héros de cette soirée tiennent à souhaiter encore de longues années de bonheur à M. et Mme Hector Pilon.

BONNE FETE

Bonne fête à Mlle Manon Provost, qui célèbre son anniversaire de naissance, le 25 octobre, de la part de ses parents et amis.

FELICITATIONS

Félicitations à M. et Mme Lionel Lefebvre (Rita Carrière) pour leur magnifique petit poupon sous le nom de Patrick, né le 16 octobre dernier. Félicitations aux heureux parents, de la part de leurs amis.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph

Mme Horace Emond, nous informe qu'elle organise présentement un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

Le départ par autobus, aura lieu dimanche prochain, le 27 octobre, de sa résidence, 23 rue May, à 9 hres a.m.

Le programme de cette journée comprend, messe à l'Oratoire St-Joseph, visite des lieux, dîner libre, visite du poste de télévision Canal Dix, et participation à l'enregistrement du programme "Les Trois Cloches".

Pour de plus amples informations, appelez 373-2401.

Horoscope de la semaine

LE BELIER

Le vent souffle dans la bonne direction. Votre ambition se justifie. Vous passez par diverses émotions. Votre expérience s'adapte aux circonstances. Méfiez-vous des envieux. Votre sensibilité vous fait remarquer. Il est facile de réussir. Vous avez de drôles de réactions.

LE TAUREAU

L'intimité est douce chose. Vous voyez de loin. L'autre sexe paraît mystérieux. Considérez la fin avant tout. Vous faites une proposition sensée. Une personne aimée se présente. Ne soyez pas opiniâtre. Vous établissez de nouveaux contacts. Profitez-en.

LES GEMEAUX

Une balle rebondit toujours. Vous évitez une perte. On reconnaît votre valeur. Un décor est enchanteur. Une révélation vous étonne. Petit train va loin. On collabore avec vous. Les nouvelles voyagent. Une initiative est en danger. Vous roulez bien votre bosse.

LE CANCER

Vous vous lancez dans une sphère originale. Vous faites d'habiles déductions. Votre correspondance a une grande portée. Plusieurs séductions vous entourent. Un problème surgit. Vous modifiez votre régime. Un rien vous satisfait. Ne vous effacez pas trop.

LE LION

Il faut vous accommoder de tout. N'abandonnez pas la partie. Vous marchez d'étonnements en étonnement. Vous faites preuve d'ingéniosité. Le temps vous est propice. Désappointement de courte durée. Un être entre en scène. Silence. Vous supprimez un embarras avec grâce et doigté.

LA VIERGE

Vous reprenez le fil de vos idées. On n'attrape pas les mouches avec du fiel. Vous donnez votre consentement. On compte sur vous. L'autre sexe trépigne sur pied. Un être vous inspire. Un chagrin se dissipe Mauvaise nouvelle. Une visite vous importune.

LA BALANCE

Les morts sont enterrés pour toujours. Un ami a besoin de vous. Donnez suite à votre première idée. Vous influencez votre camarade. Un événement vous favorise. On jase dans votre milieu. Ne ridiculisez personne. Il importe de bien dresser vos batteries.

LE SCORPION

Ne dévoilez pas vos plans. Vous faites une heureuse constatation. Restez à l'écoute. Une action individuelle vaut plus que toute autre. Un coeur bat à l'unisson du vôtre. Votre prestige grandit. Une partie s'annonce belle. On vous transmet des détails intéressants.

LE SAGITTAIRE

Vous édifiez quelque chose pour l'avenir. On exige des précisions. Vous avez trouvé une solution juste. Ne cédez pas à la première impulsion. Une personne s'irrite. On vante votre savoir-faire. Vos actes peuvent avoir une grande portée. On vous réserve un privilège exclusif.

LE CAPRICORNE

Vous donnez un superbe élan. Il faut ajouter une décision. Des sentiments font écho aux vôtres. Votre coeur s'illumine. Vous trouvez toujours un échappatoire. Vous savez qu'on attend votre bon plaisir. Ne vous alarmez pas. On envie votre sort.

LE VERSEAU

On vous attribue une responsabilité imprévue. Vous devez céder à des instances. Ne vous occupez pas de banalités. Dame fortune vous sourit. Vous surprenez un secret. Rien ne sert de vous en faire. Un être s'agite. Le coeur vous sert de baromètre.

LES POISSONS

Mettez au rancart les choses futiles. Une décision de l'autre sexe vous frappe. Une idée a du bon. On tente de vous accaparer. Un désir s'accomplit La paix est en danger dans l'entourage. Une personne est sincère. Ne déviez pas de votre route. Vous ressentez un effet étrange.

Augmentez votre REVENU!

Homme ou femme demandé pour vendre des abonnements pour

La Gazette

Pour entrevue et détails supplémentaires

Signalez: 373-7272

Abonnez - vous à la

LA GAZETTE VALLEYFIELD

Remplissez ce coupon et mallez-le à:
70, RUE CHAMPLAIN
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Nom .....

Adresse .....

Tél. .....

Ci-inclus mon chèque au montant de $3.00 pour un abonnement à LA GAZETTE — (1 an)

.:. RECETTES .:.

"Zoop et Zandwich" pour apaiser vite les fringales d'automne

Les jours froids de l'automne amènent des appétits plus robustes, et quand c'est chez vous que la fringale frappe la troupe d'amis, après la partie de hockey on de football ou simplement après une journée de travail en plein air, il vous faut une bonne provision de victuailles nourissantes pour satisfaire ces appétits! Ce n'est pas le temps des petits sandwiches de fantaisie et des petits fours. Gardez ceux-ci pour les amies qui viendront prendre le thé! Etablissez la base d'une collation nourrissante en servant un bol de "zoop" poulet et nouilles fumante, laquelle sera suivie d'un ingénieux "zandwich" pizza.

Péparez la soupe en suivant le mode d'emploi indiqué sur l'enveloppe; vous la laissez mijoter quatre minutes seulement. Faites ensuite vos "zandwiches" comme suit:

SANDWICH PIZZA
(7 portions)

1 lb. de boeuf haché
1 enveloppe de mélange à soupe Lipton à l'oignon
½ c. à thé de sauce Worcestershire
7 tranches de pain découpées en cercles de 4"
¼ tasse sauce-tomate (catsup)
7 tranches de tomate saupoudrées de sel
7 tranches d'oignon
7 tranches de fromage de cheddar
persil

Mélanger les trois premiers ingrédients. Tartiner chaque tranche de pain de catsup; couvrir de mélange à la viande, tranche de tomate et tranche d'oignon. Cuire 10 à 15 minutes au four à 425°F. Garnir d'une tranche de fromage — cuire 5 minutes de plus. Garnir de persil. Servir.

SANTE MENTALE

La santé mentale n'est pas une chose que l'on apporte ou non en naissant. Ainsi que la santé du corps peut s'améliorer ou se détériorer, ainsi en est-il de la santé mentale; ce fait si encourageant ne semble pas compris par la majorité des gens, dit la publication du ministère de la Santé nationale intitulée **Santé mentale.**

Un être maladif peut se bâtir une meilleure santé physique. De même, la plupart des gens peuvent contribuer à renforcer leur santé mentale et celle de leurs enfants.

Les conseils relatifs à la santé physique, repas réguliers et rationnels, huit heures de sommeil, de l'air pur et des exercices, s'appliquent également à la santé mentale. Le surmenage et le manque de distractions ne rendent pas nécessairement malade mentalement, mais peuvent nuire à la santé mentale. Et proportionnellement à leur importance, la vie de famille, l'activité sociale et la religion ont leur influence dans le maintien d'un bonne santé mentale.

Par une vie équilibrée, vous pouvez conserver votre équilibre affectif et bien prendre la vie, faisant face aux problèmes de tous les jours et prenant des décisions et des responsabilités.

Si votre santé mentale se détériore, des personnes compétentes sont prêtes à vous aider. Les maladies mentales graves ne frappent pas sans avertissement. Comment toutes les autres maladies, la maladie mentale se guérit plus aisément à ses débuts et s'aggrave si elle est négligée.

De même que vous consultez votre médecin si vous avez une douleur quelconque, de même devez-vous le consulter pour un trouble mental ou émotif. Il vous conseillera et, s'il le croit nécessaire, vous dira où recevoir des traitements.

Le dispensaire d'hygiène mentale traite les cas bénins et précoces de troubles mentaux. Ces dispensaires comptent une équipe composée d'un psychiatre, d'un psychologue et d'une travailleuse sociale. Le service qui ne traite que les enfants s'appelle dispensaires d'orientation de l'enfance. Dans quelques provinces, des dispensaires mobiles appartent ce service aux petites villes et villags.

De nombreux hôpitaux généraux possèdent maintenant un service de psychiatrie où les personnes non hospitalisées peuvent se rendre pour recevoir des traitements, et d'autres opèrent un service pour les personnes hospitalisées qui ne sont pas assez malades pour l'hôpital psychiatrique proprement dit.



Salon de fourrures
Dandurand
303, rue Victoria Valleyfield
VARIETE DE MANTEAUX HORIZONTALS
Qualité et bas prix termes faciles
ATELIER ET VOUTE SUR PLACE.
LA FOURRURE EST NOTRE SPECIALITE

L'HARMONISME guide de santé PSYCHOSOMATIQUE

par H. et P. A. Bourassa

Le désastre sexuel national

La méthode orientale (ou étreinte réservée). — Un autre méthode a été pratiquée par les Yogis pendant des centaines d'années. Elle est connue sous le nom de "carriza"; elle permet aux hommes et aux femmes de trouver leur plaisir en même temps qu'elle permet la rétention du liquide vital. Dans son article fameux, John Humphreys Noyes fondateur de la communauté Onéida (U.S.A.), explique en détail sa théorie de la conservation séminale. Havelock Eilis est d'avis que cette méthode est sans danger pour l'homme et peut être bienfaisante pour la femme en raison du contact prolongé qui est préférable au "coitus interruptus" (retrait avant éjaculation) Cette méthode (celle que je pratique) est pratiquée depuis vingt ans par les membres de la communauté sans préjudice démontrable pour personne.

Noyes s'exprime comme suit: "Cette méthode de contrôle des naissances est naturelle, saine, favorable à l'amativité et efficace (je n'ai pas eu d'enfant depuis 11 ans). Seuls, deux enfants sont nés chaque année dans toute la communauté et il s'agit ici d'enfant que les parents ont "voulus". La dépense continue et inutile de semence n'est pas naturelle. Aucun animal ne gaspille son liquide séminal comme l'homme le fait.C'est là de l'énergie perdue. Cependant, notre instinct naturel exige le fréquent rapprochement des sexes non pas dans le but de transmettre la vie mais dans des buts sociaux et spirituels. La simple union des sexes, sens orgasme, ayant en vue la satisfaction des instincts ordinaires passionnels, est dans l'ordre naturel ,et l'acte de propagation de la vie devrait être réservé pour les cas dans lesquels on recherche vraiment la conception. L'idée que l'union sexuelle sans émission de liquide séminal est impossible ou difficile et par conséquent antinaturelle est contredite par l'expérience de nombreuses personnes.

Ainsi, s'abstenir de propager la vie dans les rapports sexuels peut sembler irréalisable tout en étant parfaitement naturel et facile pour les personnes convenablement entrainées à la chasteté. La méthode consiste à apprendre aux hommes à rechercher surtout les satisfactions spirituelles élevées que donne l'union des sexes et du sang et de s'en contenter dans leurs rapports avec les femmes et à retenir la partie la plus sensuelle de ces rapports pour les occasions où on la veut vraiment. Cela est certainement naturel et facile pour les personnes qui ont adopté cette façon de vivre, aussi difficile que cette méthode puisse paraître aux personnes sensuelles.

Deuxièmement, cette méthode est saine. Elle protège la femme des procréations involontaires et non désirées et arrête la perte du flux vital chez l'homme. Il n'en et pas de même des moyens employés pour empêcher seulement les effets de l'émission séminale, et non pas l'émission elle-même. Enfin elle est efficace; l'habitude de faire des rapports sexuels une affaire aussi sage qu'une conversation, en ramenant l'action des organes dans les limites nécessaires pour éviter les crises sensuelles, peut facilement être prise. Il n'y a ici aucun risque de conception involontaire."

Bien que je ne sois pas entièrement d'accord avec Noyes, je crois cependant que son idée de conservation séminale est bonne. Par contre, je doute fort que la masse des gens ait atteint une contrôle suffisant d'elle-même qui rendrait cette pratique beaucoup plus acceptable que celle de Gandhi.

POUR VOS...

- Invitations
- Faire-parts
- En-têtes de lettres
- Cartes de toutes sortes
- Tous les genres d'impression

adressez-vous à

La Gazette
373-7272

-DECES-

Yvonne Giroux

A Salaberry de Valleyfield, le 18 octobre, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Yvonne Giroux, fille de feu Fabien Giroux et de Elise Bougie, demeurant 23b Ste-Anne.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 octobre, des Salons Ernest Montpetit et Fils, 145 St-Laurent. pour la Cathédrale, à 10 heures.

L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Michel Lauzon

A Salaberry de Valleyfield, le 18 octobre, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel Lauzon, fils adoptif de Pierre Debré et Laura Ledoux, demeurant 109 Salaberry.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 octobre, des Salons J.A. Larin et Fils, 317 Victoria pour l'église St-Esprit à 10 hres. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Charles Guimond

A St-Jean, le 21 oct. à l'âge de 45 ans, est décédé M. Charles Guimond, époux de Jacqueline Dubois. demeurant, 367 Laurier.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 24 octobre, dès Salons Lesieur, 406 Laurier pour l'église St-Gérard Majella à 10 heures. L'inhumation eut lieu à St-Jean.

Huntingdon

M. Emile Legault qui en était à sa deuxième visite de la journée chez Mme Maria Capron qui vivait seule, dans une maison située sur la Route New Erin, qu'elle avait louée de lui il y a deux ans. a constaté le décès de sa locataire vendredi soir dernier vers 9:30.

Cette dame âgée de 78 ans n'était pas très bien depuis quelque temps et M. Legault allait chaque jour s'assurer qu'elle n'avait besoin de rien. Ii y était allé dans l'après-midi et l'avait trouvée dans son état habituel.

Il avisa le médecin, le Dr George Lefebvre qui en tant que coroner a certifié que le décès était dû à des causes naturelles.

Le seul parent de la défunte, M. Poitras, réside à Seattle Washington.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire Montpetit et les funérailles avaient lieu lundi après-midi.

Enfant blessée

Un accident qui s'est produit vendredi midi à l'intersection King et Dalhousie a résulté en légères blessures à la petite Jane Henderson du 7 rue Pigeon à Huntingdon.

Elle fut frappée par l'auto de Mme L. Galipeau alors qu'elle traversait la rue. L'enfant fut conduite au bureau du Dr Cameron qui lui prodigua les soins nécessaires et constata que les blessures étaient légères.

Les Dames de Ste-Anne vous disent Merci

La soirée annuelle en vue de recueillir les fonds nécessaires à leurs oeuvres de charité a encore une fois été un succès.

Les Dames de Ste-Anne sont reconnaissantes aux marchands locaux, à toutes les personnes qui ont aidé au cours de la soirée, aux dames qui ont fourni les friandises pour la vente d'aliments et au public nombreux qui est venu les encourager.

Plus de deux cent personnes s'étaient réunies à la salle des Chevaliers de Colomb mardi soir dernier et toutes ont passé une agréable soirée, quelques-unes retournant avec des prix de valeur. Les recettes de la soirée permettront de procurer aux enfants nécessiteux les vêtements, chaussures, etc. qui leur manquent. Encore une fois, les Dames de Ste-Anne vous disent: Merci.

Conférence de...

(Suite de la page 13)

Léopold Daigneault, Léandre Toulouse, Gilles Dupont, Jean-Louis Leduc, Ligue Récession: Jean-Pierre Métivier, Russel Hayworth, Roger Montreuil, Adrien Blanchette (responsable de la réception du 24 novembre), Fernand Chayer et publiciste, M. Gilles Péthel.

A l'occasion de cette partie à l'aréna de Valleyfield, les directeurs en profiteront pour remercier l'ex-président. M. Gerry Butt, pour les nombreux services qu'il a rendus, de même que Hector "Toe" Blake, pour ce qu'il a donné aux sportifs de Valleyfield.

- Bain SAUNA
- Culture physique
- Amaigrissement

APPELEZ
373-1520
Valleyfield

DANDURAND
Cosmétiques
103 Du Marché

Mme
F. Dandurand
PROP.
TEL. 373-5225

Chez
Françoise
Corsetière
97, DU MARCHE
Valleyfield

Pour le recrutement de 80% de son personnel

L'industrie textile dépendrait des institutions d'enseignement

QUEBEC, le 21 octobre — L'industrie textile du Québec recommande une réorganisation de la formation des travailleurs du textile dans la province. Les recommandations, qui font suite à une étude approfondie des besoins de l'industrie et des méthodes actuelles de formation, ont été présentées au ministre de l'Education.

Un groupe d'étude formé de dirigeants de l'industrie, de membres de l'Institut Canadien des Textiles et de la Fédération Canadienne des Techniques du Textile, a préparé un rapport pour le comité consultatif sur l'enseignement du textile qui relève du ministère de l'Education. L'étude de 31 emplois ou fonctions dans 26 compagnies a nécessité plus de 460 entrevues.

Dans l'ensemble, les recommandations ont trait à l'enseignement au niveau de l'école technologique. L'enseignement dans les écoles secondaires fait l'objet d'un autre rapport.

Le groupe d'étude (ou "task force") suggère que le programme assure plus de données de base sur les procédés de fabrication, la production et la gestion industrielle. C'est à l'intérieur de ce cadre que l'on enseignerait les sujets purement techniques, la formation spéciale du travailleur étant laissée à l'industrie dans le milieu même du travail.

On recommande aussi fortement que les cours mettent en relief l'"engagement" personnel de l'étudiant dans ses études, ses projets et ses devoirs. Les semestres d'études théoriques devraient être complétés par l'expérience acquise dans les filatures mêmes.

Le rapport recommande aussi que l'enseignement et la formation textiles soient à la dispositions des personnes déjà employées dans l'industrie, et non seulement des étudiants. Les programmes devraient faciliter la complétion de leurs études par les travailleurs grâce à des cours du soir ou par des cours d'"extension".

Les deux principaux groupes d'emplois ou de fonctions — la fabrication et le finissage — devraient être reliés, surtout dans la première partie du cours de trois ans, de manière à ce que les étudiants puissent faire leur option spécifique avant la fin de leurs études. De plus, le programme que suggère le groupe d'étude rendrait plus facile l'accès aux cours universitaires après les études technologiques grâce à des "crédits".

Le groupe d'étude fait aussi des commentaires sur la compétence à exiger des enseignants.

Il suggère que des professeurs hautement qualifiés — de préférence ayant de l'expérience dans l'industrie — soient recrutés pour les cours de textile. L'Industrie et les éducateurs devraient donc continuer leur collaboration, les spécialistes de l'industrie étant parfois appelés à donner des cours.

Le groupe d'étude félicite le gouvernement de son aide à la formation des travailleurs à l'usine même, et déclare que l'industrie devrait continuer à appuyer de tels efforts dans ses filatures et autres usines.

Selon le rapport, l'industrie textile de la province dépendrait des institutions d'enseignement pour le recrutement de 80% de son personnel. Le reste viendrait de l'intérieur de l'industrie textile, ou d'autres industries. Le rapport conclut en exprimant l'avis que l'Institut des Textiles de la province de Québec, à Saint-Hyacinthe, doit continuer à être le principal centre de formation textile.

L'industrie textile est en importance le troisième employeur de la province, avec 52,000 employés. Elle comprend des filatures qui fabriquent ou transforment du coton, de la laine, des tissus synthétiques en produits filés, tissés, tricotés, piqués, capitonnés, feutrés, tressés et nattés.

Ormstown

Activités des Ligues de sacs de sable

Dimanche le 13 octobre, avait lieu à Valleyfield, un tournoi de sacs de sable. Il convient de féliciter M. Paul Paquette qui s'est classé deuxième avec 4760 points et M. Gérard Dandurand avec 4270 points.

Les membres des ligues de sacs de sable désirent remercier et féliciter M. Emile Beauchamp, pour l'excellent travail accompli durant l'année 1967-68 comme président.

Résultat de la semaine du 15 octobre

FEMMES — Plus haut double: Mme Hélène Baribeau, 8110 points; Plus haut simple: Mme Yolande Bolduc, 4430 points; Plus haut carreau: Mme Béatrice Allen, 1250 points; Plus petite partie: Liliane Beaulieu, 710 points; Plus petit carreau: Gabrielle Dandurand avec 260 points dans la boîte; Plus de 300: Lucienne Bolduc avec 31.

HOMMES — Plus haut double: Gérard Dandurand, 7260 points; Plus haut simple: Normand Dandurand, 4570 points; Plus gros carreau: Emile Beauchamp, 1500 points; Plus petite partie: Adélard Leduc, 820 points; Plus petit carreau: Adélard Leduc avec 250 points dans la boîte; Plus de 300: Emile Beauchamp avec 83.

Les Loisirs

Le bingo qui devait avoir lieu le dimanche soir 20 octobre à l'école Notre-Dame du Rosaire a dû être retardé et remis au dimanche 27 octobre.

Reine des Loisirs

Les jeunes filles d'Ormstown, âgées de 16 ans et plus qui désirent concourrir au titre de Reine des Loisirs sont priées de s'adresser à M. Normand Lepage, président, tél. 829-2653 ou à Mme Mireille Genest. 829-2536.

Au Patelin de l'Amitié

La soirée dansante du samedi 19 octobre a été très réussie grâce à la collaboration des jeunes et des parents responsables. Si le Comité de la Boîte à chanson ne peut avoir de membres masculins à sa direction, il devra fermer pour quelque temps.

Isabelle Tremblay, pub.

Invitation des Auxiliaires de la Providence

La visite mensuelle aux pensionnaires âgés de la Providence St. Paul aura lieu mercredi le 30 octobre à partir de 2 hres p.m. sous les auspices des Auxiliaires de la Providence. Toutes les personnes qui aimeraient à avoir plus de renseignements au sujet de ces visites qui ont toujours lieu le dernier mercredi du mois, pourront communiquer par téléphone à 373-1262.

Exposition Missionnaire à Bellerive

Toutes les personnes désireuses de seconder les membres du cercle "Notre-Dame" dans leur oeuvre, sont priées de se rendre à la salle de l'Ecole Notre-Dame de Bellerive, Valleyfield, les 27, 28 et 29 octobre 1968, pour examiner les vêtements sacerdotaux confectionnés par des mains charitables. Ces articles seront ensuite distribués aux diverses missions. Le trousseau de M. l'abbé André Viau, p.m.é., y sera aussi exposé.

Il y aura aussi de très jolis ouvrages tels que: tabliers, mouchoirs, robes et gilets de bébé, etc., qui seront vendus pour défrayer les dépenses du cercle.

BIENVENUE à tous ceux qui désirent faire leur part missionnaire.

Portes ouvertes :
Dimanche:
de 2 hres 30 à 5 hres
de 7 hres 30 à 10 hres
Lundi et mardi :
de 2 hres à 5 hres
de 7 hres 30 à 10 hres.

Agences SHANNON
● Voyages
Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS, ETC.
Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.
Terminus Autobus
PROVINCIAL TRANSPORT
373-3471 139, Victoria
VALLEYFIELD

Restaurant "AUX RAPIDES"
SALON BAR
BAMBOO
COCKTAIL LOUNGE

"AIR CLIMATISE"
Grande-Ile Valleyfield, Qué.
Livraison Gratuite
Salle de réceptions pour mariage

Spécialiste de la vue
DR. MAURICE BRODEUR
B.A. O.D., L.Sc.O.
Optométriste
39, JACQUES-CARTIER TEL. 373-4870
VALLEYFIELD

NOUS LIVRONS LE
DIMANCHE
COMME SUR SEMAINE
371-1101
Nous donnons les timbres 'GOLD STAR'
PHARMACIE LEMAY
60, CHAMPLAIN VALLEYFIELD

JEUNES GARCONS
Voici votre chance de gagner facilement de l'argent chaque semaine !
LA GAZETTE
VOUS OFFRE 4 CIRCUITS DE DISTRIBUTION et DE VENTE DE SON JOURNAL

● Quartier Champlain
● Quartier Maisonneuve
● Quartier St-Esprit
● Paroisse St-Augustin
POUR INFORMATIONS adressez-vous aux bureaux de
LA GAZETTE
VALLEYFIELD • BEAUHARNOIS
70, CHAMPLAIN TEL. 373-7272
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

BINGO - ROTARY (joué à la maison)

— SUIVEZ L'EXEMPLE DE MILLIERS DE PERSONNES —

ACHETEZ VOTRE ENVELOPPE DE BINGO ROTARY ET GAGNEZ JUSQU'A $4,000. EN PRIX

• Chaque enveloppe de $1.00 contient 3 feuilles de Bingo — 432 chances

12 MAGNIFIQUES PRIX INCLUANT TV COULEUR 19" — AUTO-NEIGE 69 — AUTO EPIC SEDAN DE LUXE

Les principaux points d'accrochage dans la négociation entre les enseignants et le gouvernement

Trois grands champs d'accrochage ressortent encore nettement dans la négociation de la convention collective des enseignants. Il s'agit de la couverture de la convention collective, de la sécurité d'emploi et de la sécurité sociale et enfin, ce qui est fondamental, de la qualité de la réforme scolaire.

Au sujet du champ de couverture de la convention collective, la partie patronale dit encore non à tous les enseignants à temps partiel, aux chargés de cours, aux enseignants de l'éducation permanente, aux auxiliaires et aux enseignements donnés par sous-contrats, cherchant ainsi à diviser la représentation collective des enseignants.

Dans le domaine de la sécurité d'emploi, trois points majeurs causent le désaccord. Tout d'abord, la partie patronale conserve son point de vue au sujet du congédiement, laissant ainsi place à des injustices pour des causes telles que l'âge, l'activité syndicale ou le statut marital. La partie patronale refuse encore protection dès le premier jour en cas de maladie alors que 95% des enseignants sont déjà ainsi couverts par leur convention actuelle. Enfin, il y a blocage également du côté du congé de maternité avec solde. On sait qu'il en coûte de $1,000. à $1,200. par année pour la formation d'étudiantes dans les écoles normales. Ne seraitil pas préférable de conserver dans la carrière des femmes mariées déjà qualifiées? Si la partie patronale accordait le congé avec solde, elle économiserait ainsi des millions, car plus de femmes mariées demeureraient dans l'enseignement un plus grand nombre d'années et pendant ce temps l'Etat n'aurait pas à dépenser pour former de nouvelles enseignantes.

Enfin, la réforme scolaire risque de rester lettre morte à cause d'accrochages en négociation sur des points essentiels à la bonne marche de cette réforme.

La partie patronale doit accorder aux enseignants la participation aux décisions, parce qu'en la leur refusant, elle se prive des services des véritables professionnels de l'enseignement.

La partie patronale doit accorder aux enseignants la consultation au niveau provincial, afin d'utiliser à fond toutes les ressources et de mettre à profit toutes les expériences.

La partie patronale doit accorder aux enseignants un système de perfectionnement plus efficace et plus intensif, parce qu'actuellement on n'exploite pas tous les potentiels et qu'on ne tient pas compte des régions situées loin des grands centres de formation et de culture.

La partie patronale doit accorder aux enseignants le maintien des anciennes classifications, parce qu'en refusant ce maintien, elle dévalorise des milliers d'enseignants et leur enlève le goût de se perfectionner et de se recycler en fonction de la réforme.

La partie patronale doit accorder dans l'échelle de traitement des enseignants une place à une véritable incitiation au perfectionnement, car si on n'incite pas ceux qui ont une faible scolarité à se perfectionner, on retarde la venue de la réforme.

La partie patronale doit accorder aux enseignants des conditions adéquates; au secondaire pour que l'enseignement polyvalent soit vraiment possible, et à l'élémentaire, pour que l'enseignement individualisé soit enfin réalisé. Sans compter que certaines régions l'assurent déjà: Chambly, Laval, etc.

Tout ça, ce ne doit pas être d'abord une question d'argent, mais une question de réforme. Le fond du problème n'est pas dans le coût, mais dans le choix que les parents ont à faire. Ils ont à indiquer leur volonté, et comme ils le font dans les Ateliers pédagogiques, les services suivront.

Activités de la Cité des Arts et des Sports Inc.

Salle Boyer.
Vendredi le 25.

Démonstration de Judo et de Karaté par deux grands maîtres de ces disciplines. M. Masayuki Hisataka. 7ième Dam Kenkokan Karatedo et 5ième Dam Kokokan Judo, et M. Kiroshi Nakamura, 5ième Dam Kodokan Judo.

Activités

Tous ceux qui veulent faire partie d'une ligue de BADMINTON, sont priés de s'inscrire à la C.A.S. ou téléphonez à 373-6573.

Samedi le 26 octobre:

10:00 h. a.m. — Music Hall des Jeunes, émission de Radio C.F.L.V., pour les jeunes talents de chez nous, venez les encourager.

De 12:00 a.m. à 12:00 p.m. — Danse pour les jeunes de 12 à 20 ans.

Orchestres: One Track Mind; Praisley Rain; Last Chord of Bristle Adams.

Dimanche le 27 octobre:

2:00 p.m. — Discothèque pour les jeunes 12-16 ans.

8:00 p.m. — Concert intime du dimanche soir.

Artiste invité André Leduc, interprète mieux connu sous le nom de André Luc. Il a déjà chanté à Jeunesse Oblige, aussi chez Clairette, Fernand Gignac. Si vous voulez passer une soirée agréable, musicale et reposante. nous vous invitons fortement à venir.

Petite Salle

Jeudi le 24, il y aura session de danse avec l'animateur M. Rolland Leduc. Toute personne intéressée à suivre les sessions de danse est priée de s'inscrire à la C.A.S. à 373-6573.

Samedi le 26 octobre

9:00 à 2:00 p.m. — Cours de Ballet pour les jeunes de 8 à 16 ans.

Cours de natation :

Il y a encore quelques places pour des personnes qui voudraient apprendre à nager. Nous garantissons que vous saurez nager après un mois.

HORAIRE DE LA PISCINE :

Jeudi le 24; Vendredi le 25; Lundi le 28; Mardi le 29:

8:00 a.m. à 6:00 p.m. — C.S.R.S.

6:00 p.m. à 1 hre a.m. — Bain libre, enfants exclus à 8:30 hres p.m.

9:30 p.m. à 10:30 p.m. — Bain libre, cours de natation.

10:30 p.m. à 1 hre a.m. — Bain libre adultes seulement.

Samedi le 26 octobre:

9:00 a.m. à 12:00 a.m. — Cours de natation pour enfants.

12:00 a.m. à 1 hre a.m. — Bain libre, enfants exclus à 8:30 hres p.m.

Dimanche le 27 octobre:

9:00 a.m. à 1 hre a.m. — Bain libre.

POUR MARIAGE

Salle de réceptions

RESTAURANT SAM-PAN Café

Tel: 373-7090

Livraison Gratuite - Free Delivery



A LA NOUVELLE PHARMACIE

LAPIERRE

Vous bénéficiez des timbres GOLD STAR

Nous livrons LE DIMANCHE

Gilles Lapierre

LIVRAISON GRATUITE

APPELEZ **371-2111**

114, Alexandre Valleyfield

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

VOUS SEREZ FIERE DE PORTER DES

Fourrures

JEUNES ET ELEGANTES SIGNEES

Les Fourrures GUINDON Inc.



Choix complet MANTEAUX DE FOURRURE

• ETOLES

CHOIX de CHAPEAUX de VISON et autres



Les Fourrures

GUINDON INC.

49, DU MARCHE TEL. 373-5941

VALLEYFIELD

Les activités de la ligue de poches ind. de Bellerive

Bonjour, il me fait plaisir de revenir vous entretenir toutes les semaines sur les activités et surtout les meilleures moyennes de l'équipe masculine de la Ligue de poches et sacs de sable Indépendante de Bellerive.

Voici des 5 meilleures moyennes de la première partie, mercredi 11 septembre 1968 :

1. Willie Amyot	5305
2. Denis Amyot	5170
3. Fernand Décosse	4565
4. Emile Demers	4525
5. Hector Clément	4420

Plus haut carreau:
Richard Larocque 1920
Plus haut simple:
Willie Amyot 5560

Plus haut double:
Willie Amyot 10,610

Position des équipes:

1. Willie Amyot	5
2. Marcel Payant	5
3. Richard Larocque	3
4. Denis Amyot	3
5. Taxi Lacasse	3
6. Local 100 (Union)	3
7. Jos Lafontaine	3
8. Fernand Marion	2
9. René Hamel	2
10. IGA Cousineau	2
11. Jacques Maher	2
12. Michel Amyot	2
13. Raymond Larocque	0
14. Ovide Laprise	0

Meilleures moyennes du mercredi 18 septembre 1968:

1. Willie Amyot	4885
2. Denis Amyot	4700
3. Richard Larocque	4605
4. Raymond Larocque	4535
5. Fernand Marion	4490

Plus gros carreau:
Evariste Leblanc 1830

Plus haut simple:
Evariste Leblanc 5760
Plus haut double:
Fernand Marion 10,160

Position des équipes:

1. Jos Lafontaine	8
2. Marcel Payant	7
3. Fernand Marion	7
4. Denis Amyot	6
5. Richard Larocque	6
6. Willie Amyot	5
7. Michel Amyot	5
8. Local 100 (Union)	5
9. Jacques Maher	5
10. Taxi Lacasse	5
11. René Hamel	4
12. Raymond Larocque	3
13. Ovide Laprise	2
14. IGA Cousineau	2

5 meilleures moyennes du mercredi, 25 septembre 1968:

1. Willie Amyot	4923
2. Fernand Marion	4565
3. Raymond Larocque	4535
4. Denis Amyot	4532
5. Hector Clément	4332

Plus gros carreau:
Willie Amyot 1830
Plus haut simple:
Willie Amyot 6790

Plus haut double:
Michel Amyot 10,360

Position des équipes:

1. Jos Lafontaine	13
2. Fernand Marion	12
3. Taxi Lacasse	10
4. Local 100 (Union)	10
5. Michel Amyot	10
6. Denis Amyot	9
7. Jacques Maher	8
8. Marcel Payant	7
9. Willie Amyot	7
10. Richard Larocque	6
11. René Hamel	6
12. Raymond Larocque	3
13. Ovide Laprise	2
14. IGA Cousineau	2

Les 5 meilleures moyennes du mercredi 2 octobre 1968:

1. Willie Amyot	4968
2. Denis Amyot	4607
3. Raymond Larocque	4535
4. Fernand Marion	4511
5. Hector Clément	4407

Plus gros carreau:
Willie Amyot 1800
Plus haut simple:
Denis Amyot 6680
Plus haut double:
Willie Amyot 10.170

Position des équipes:

1. Jos Lafontaine	18
2. Fernand Marion	15
3. Taxi Lacasse	15
4. Denis Amyot	14
5. Local 100 (Union)	12
6. Willie Amyot	12
7. Michel Amyot	10
8. Marcel Payant	10
9. Jacques Maher	8
10. René Hamel	6
11. IGA Cousineau	7
12. Richard Larocque	6
13. Raymond Larocque	3
14. Ovide Laprise	2

A la semaine prochaine !
Jacques Maher, pub.

Avez-vous des COQUERELLES

Débarrassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures.

Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
Valleyfield, Tél. 373.5281

Les enseignants entendent appliquer intégralément leurs conventions colléctives en cours

Les enseignants ont utilisé depuis le début de septembre tous les droits que leur accordaient leurs anciennes conventions collectives, malgré les directives de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques (voir annexes). Ils entendent continuer à se prévaloir intégralement de ce droit tant que ne sera pas signée une nouvelle convention.

Les commissions scolaires s'apprêtent à changer les conditions de travail en septembre. Cela a été rendu impossible par l'application serrée des conventions collectives par les enseignants plutôt que par la formule des griefs, et plusieurs commissions scolaires imprévoyantes ont dû refaire leurs horaires.

Quantité d'autres moyens de pression sont en outre utilisables et les enseignants n'en ont écarté aucun, y inclus la grève quoique cette dernière soit le dernier moyen envisagé. D'autres viendront si le progrès ne s'améliore pas.

Parmi les autres moyens de pression, les dirigeants des groupes syndicaux d'enseignants ont invité leurs membres à mettre un frein aux activités parascolaires, à ne pas faire de suppléance ou de surveillance, lorsque leurs conventions collectives ne les y obligent pas, à ne pas participer aux réunions pédagogiques tenues en dehors des horaires réguliers, à ne pas participer à certains comités d'école ou de commissions scolaires, à moins que la convention collective ne l'exige. Ces moyens s'avèrent efficaces pour le moment.

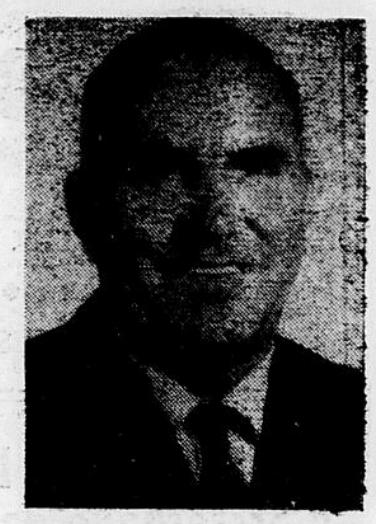
Les enseignants, cependant, ont été invités à continuer de participer aux Ateliers pédagogiques, afin d'entretenir le dialogue avec les parents.

Car c'est avec eux finalement que nous devrons faire entente, ce sont eux les vrais responsables de l'évolution de la réforme scolaire, et nous n'entendons pas rompre les liens, tout au contraire.

Nous réaffirmons donc fermement que notre objectif immédiat est d'arriver à une entente collective, non à une crise. Nous comptons bien que nos vis-à-vis poursuivent le même objectif, au delà des gestes politiques, et pour le mieux être de l'éducation québécoise.

(Communiqué)

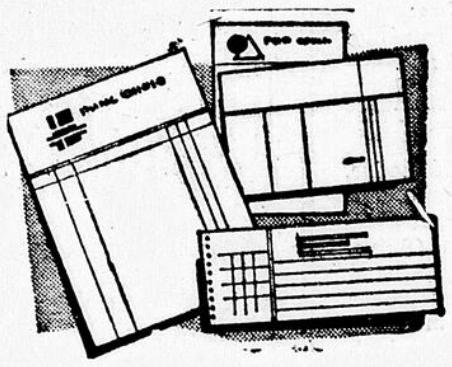
Réélu trésorier



M. Hervé Brunet a été réélu trésorier de la Société St-Jean Baptiste pour la deuxième année consécutive lors du congrès diocésain tenu à Sal. de Valleyfield les 19 et 20 octobre dernier. On sait que M. Brunet a toujours l'intention de poser sa candidature lors des élections comme échevin dans le quartier Centre. Son travail accompli dans divers milieux est un témoignage de son dévouement à une bonne cause.

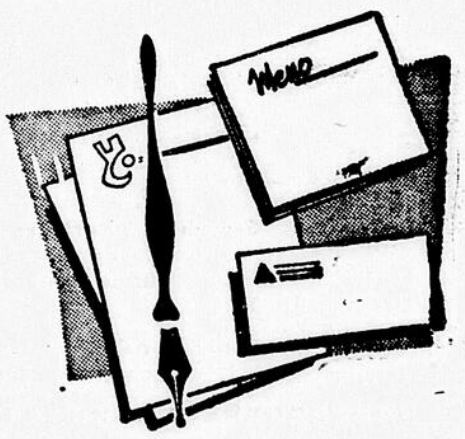
LA GAZETTE

peut remplir toutes vos commandes de PAPETERIE SATISFACTION GARANTIE

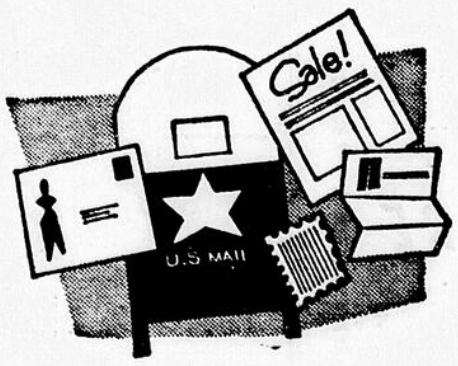




- ENVELOPPES
- ENTETES DE LETTRES
- ETATS DE COMPTES
- FACTURES



- INVITATIONS
- FAIRE-PARTS
- REMERCIEMENTS
- CIRCULAIRES
- PANCARTES
- FORMULES D'ACHAT



BILLETS DE TOUS GENRES

Pour un

ESTIME GRATUIT



APPELEZ

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70, CHAMPLAIN — TEL 373-7272

VALLEYFIELD

AMICO
PIZZA
R. Fortin, Prop.
PIZZA
METS ITALIENS
Livraison gratuite
Minimum $2.50
143 VICTORIA
371-1222

ST-LAURENT
TV
Raymond Sévigny
Garantie de 90 jours
sur tous ouvrages
● Installation d'antennes
Télévision en couleur
Ventes de tous accessoires
électriques
45, ST-LAURENT
373-7933
LE SOIR 373-0383

pour votre
HUILE à CHAUFFAGE

Appelez
373-5296
Chauffage Moderne
ENR.
● Service de chauffage
24 heures par jour
93, JACQUES-CARTIER

POUR VOS
PHOTOS
● Mariage
● Réception
● Anniversaire
APPELEZ
373-6083
STUDIO
LOISELLE
● Beau choi d'albums
souvenir pour toutes
occasions.
64, Nicholson

LES ANNONCES
CLASSEES
de la
GAZETTE
sont très
EFFICACES
Appelez
373-7272

Faire-parts
En-têtes de lettres
Appelez
373-7272
Nous en avons un
choix magnifique
pour tous les goûts

POUR
VENDRE
LOUER
ACHETER
373-7272

... A LA TELEVISION ...

SAMEDI

26 OCTOBRE

CBFT, Montreal, Canal 2
8.55-Aujourd'hui à CBFT
9.00-Cours Universitaires
"Histoire du Canada"
9.45-Cours Universitaires
"Littérature canadienne-française"
10.30-Pépinot
Théâtre de marionnettes
11.00-Robin Fusée
11.30-Roquet, belles oreilles
12.00-Ultraman
12.30-Si jeunesse pouvait
Magazine d'information
1.00-Tennis
1.45-Les quatre saisons
2.00-Football canadien
Alouettes vs Ottawa
4.00-Jeux olympiques de Mexico
6.35-Atome et galaxies
7.00-Jinny
7.30-Chef oncle Bill
8.00-La soirée du hockey
Boston vs Toronto
10.15-Les couche-tard
10.45- Téléjournal
11.00-Nouvelles du sport
11.05-Jeux olympiques de Mexico
12.05-Chapeau melon et bottes de cuir

CFTM- Montréal, Canal 10
8.00-Les p'tits bonshommes
9.00-Capitaine bonhomme
avec Michel Noël
10.00-Le gros Bill
avec René Caron
10.50-Mes amis les animaux
11.00-Bon week-end
12.00-Ciné-samedi
"Niagara"
1.30-"Visa pour Hong Kong"
3.00-Monsieur Bricole
3.30-Sur le matelas
4.30-La rampe sportive
5.00-C'est arrivé cette semaine
5.30-Terre des jeunes
6.30-Capitaine Scarlet
7.00-Jeunesse d'aujourd'hui
8.00-Les grands spectacles
"La grande évasion"
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"Les menteurs"
12.45-Dernière Edition

DIMANCHE
27 OCTOBRE

CBFT Montreal Canal 2
8.25-Aujourd'hui à CBFT
8.30-Math-vision
9.00-Prospectives
Emission religieuse
9.45-Cours universitaires
"Géographie politique"
10.30-Le 8e jour
Messe télédiffusée du studio 42.
11.30-Partout
"Les Anarchistes en congrès"
12.00-D'hier à demain
"Le Louvre"
1.00-Les travaux et les jours
1.30-Langue vivante
2.00-Football américain
Los Angeles vs Baltimore
4.00-Jeux olympiques de Mexico
Cérémonie de clôture
6.00-Mes trois fils
6.30-Téléjournal
6.35-Walt Disney présente
"La Baie aux Emeraudes"
7.30-Zoom
Variétés
8.30-Les beaux dimanches
Carmina Burana
9.30-La belle époque
"Le Premier Salon de l'automobile"
10.00-2 plus 1
10.30-Napoléon vu par Guillemin
11.00-Téléjournal
11.15-Sports-Dimanche
11.30Cinéma
Un jour à Irkoutsh

CFTM, Montreal, Canal 10
10.15-Mire - musique
10.30-Pour l'amour du Christ
11.00-Regards sur le monde
12.00-Bon dimanche
1.30-Ciné-dimanche
"A la Jamaique"
3.00-Télé-quilles
vallée"
4.00-Sur la sellette
avec Me Alban Flamand
5.00-C'est votre affaire
5.30-Peter Gunn
6.00-Boni populaire Desjardins
6.30-Music-Hall des jeunes
7.00-Le rideau s'ouvre
8.00-L'homme de fer
9.00-L'âme des poetes
9.30-Le Baron
"Le trésor de la montagne"
10.30-Deux pianos
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Franc parler
12.15-Cinéma
"Une femme comme toi"
1.45-dernière édition

LUNDI

28 OCTOBRE

CBFT Montréal, Canal 2
9.25-Aujourd'hui à CBFT
9.30-Rocambole
10.00-Télévision scolaire
"Arts plastiques"
10.15-Fenêtre sur scène
"Le Complexe de Philémon"
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
Le Cirque infernal
1.00-Cinéma
Le Roi
2.30-Oui ou non
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-Picolo
5.00-Monsieur surprise présente
5.30-Les enquêtes Jobidon
6.00-Tour à tour
6.15-Téléjournal
Nouvelles et météo
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Les belles histoires des pays d'en haut
8.30-Ma sourcière bien-aimée
9.00-A la seconde
Jeu-questionnaire
9.30-Le paradis terrestre
10.00-Le sel de la semaine
11.00-Téléjournal
Nouvelles et météo
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Cinéma
Le Soleil dans l'oeil

CFTM, Montréal, Canal 10
7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Manon"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"L'homme au chapeau rond"
12.30-Ciné-Lundi
"La nuit des traqués"
2.00"Le fond de la bouteille"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Zorro
"Zorro et le drapeau blanc"
5.00- Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télémétro
7.30-Le virginien
9.00-Les trois cloches
9.30-Brigade criminelle
10.00-Formi . . Formidable
10.30-Piano bar
10.45-Dernière heure
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"Les réprouvés"
12.45Dernière édition

MARDI

29 OCTOBRE

CBFT Montréal Canal 2
9.30-Petit théâtre
"La demande en mariage"
10.00-Télévision scolaire
"Education physique"
10.20-Ciel des hommes
"D'aile en aile"
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
L'Europe entre deux guerres::
12.30-Horizons verts
1.00-Cinéma
La Guerre des gauchos
2.30-Ni oui ni non
Jeu-questionnaire
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-Sol et gobelet
5.00-Linus
5.30-La vie qui bat
"Le Hibou"
6.00-Tour à tour
Chansons
6.15-Téléjournal
Nouvelles et météo
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Cinéma du mardi
Bébert et l'omnibus
9.00-Rue des pignons
9.30-Moi et l'autre
10.00-Tous pour un
10.30-Caméra '68
11.00-Téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Ciné-Club
Police spéciale

CFTM, Montréal, Canal 10
7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-soins de beauté
10.45-Coup de dé
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Manon"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"L'homme au chapeau rond"
12.30-Ciné-mardi
"La route Napoléon"
2.00-"L'Homme a démasquer"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-L'araignée
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Les champions
"L'île noire"
8.30-Cré Basile
"Les muscles"
9.00-Bonanza
10.00-Claude Blanchard
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"Une fille épatante"
12.45-Dernière édition

MERCREDI

30 OCTOBRE

CBFT, Montréal, Canal 2
9.30-L'inspecteur Leclerc
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00La souris verte
"La Souris à la mer"
11.15-Cinéma
Les Contrebandiers de Moonfleet
1.00-Cinéma
Corps et âmes
2.30-Oui ou non
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-Grujot et délicat
5.00-L'agent sans-secret
Dessins animés
5.30-Richard, coeur de lion
6.00-Tour à tour
Chansons
6.15-Téléjournal
Nouvelles et météo
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Commando du désert
8.00-La soirée du hockey
Canadiens vs Toronto, au Maple Leaf Gardens
10.15-Les Martin
10.45-Téléjournal
11.05-Nouvelles du sport
11.15Cinéma
La Grande peur dans la montagne

CFTM, Montréal, Canal 10
7.30-Les p'tits bon hommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Manon"
12.00-Les recits du Capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"L'homme au chapeau rond"
12.30-Ciné-mercredi
"Annelie"
2.00-"L'épouse de la mer"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Super bolide
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports- images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Les grandes productions
"Les Désaxés"
9.30-Réal Giguere illimite
10.45-Dernière heure et métro
11.00-La ronde des Sports
11.15-Cinéma
"Marche ou crève"

JEUDI

31 OCTOBRE

CBFT, Montréal, Canal 2
9.30-Le courrier du désert
10.00-Télévision scolaire
"Promenades dans la nature"
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
La Croisée des destins
1.00-Cinéma
Dernier fiacre
2.30-Ni out ni non
Jeuquestionnaire
3.00-femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-Pirate Maboule
5.00-Bidule de Tarmacadam
5.30-Les cadets de la forêt
6.00-Tour à tour
Chansons
6.15-Téléjournal
Nouvelles et météo
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-La soeur volante
8.00-Les grands films
Demain, ce seront des hommes
9.45-Tirez au clair
Table ronde de discussion
10.45-Les affaires de l'état
Politique fédérale
11.00-Téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Médecine d'aujourd'hui
"Les Vaccins"
12.00-les incorruptibles

CFTM, Montréal, Canal 10
7.30-Les p'tits bonshommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Etrange destin"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"L'homme au chapeau rond"
12.30-Ciné-Jeudi
"Congo Express"
2.00-"Sept hommes a tuer"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Rin Tin Tin
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Cinéma Kraft
"Les tontons flingueurs"
9.00-Vrai de vrai
9.30-Coup de filet
10.00-Secret bien gardé
10.30-Nous deux
avec Christyne Chartrand et Claude Steben
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"L'ange de la nuit"

VENDREDI

1er NOVEMBRE

CBFT, Montréal, Canal 2
9.30-La grande aventure
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
Pourquoi viens-tu si tard
1.00-Cinéma
L'Apôtre du désert
2.30-Oui ou non
Jeu animé par Jean Pierre Coallier
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La ribouldingue
"La Boucle d'oreille"
5.00-Yogi
Dessins animés
5.30-Tour de terre
6.00-Tour à tour
Chansons
6.15-Téléjournal
Nouvelles et météo
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Voyage au fond des mers
Aventures sous marines
8.30-Du feu S.V.P.
Variétés-jeunesse
9.00-Des agents très spéciaux
10.00-Mon pays, mes chansons
10.30-Justice
11.00-téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Cinéma
Règlements de compte

CFTM, Montréal, Canal 10
7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-La santé dans votre assiette
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Etrange destin"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"Les fortiches"
12.30-Ciné-vendredi
"Spartacus"
2.00-"Briseurs de barrages"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30Escadrille sous-
"Les vaisseaux disparus"
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-En première
"Tombouctou"
9.15-L'école du bonheur
9.30 Elle et lui
10.00-Dix à dix
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et
11.00-La Ronde des Sports
11.30-Cinéma
"L'Odyssée du Capitaine Steve"

PRODUITS VEDETTES P.S.M. QUANTITÉ LIMITÉE



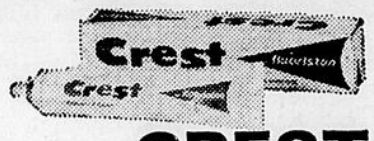
Shampooing
VO-5
15 on.
Pour cheveux secs ou réguliers
Bouteille en plastique
Rég. 2.29 **SPÉC. .97**
ÉPARGNEZ 1.32



ANTIPHLOGISTINE RUB A-535 Rég. 1.39
2 on. **SPÉC. .97**
ÉPARGNEZ .42



Pansements adhésifs de marque
BAND-AID
Médium en 25
Rég. .53
SPÉC. .39
ÉPARGNEZ .14



Dentifrice **CREST**
Format de famille
Régulier ou à la menthe
Rég. 1.25 **SPÉC. .97**
ÉPARGNEZ .28



Coton hydrophile
RED CHAIN 2 on.
Rég. .73
SPÉC. .49
ÉPARGNEZ .24

Diachylon imperméable
JOHNSON & JOHNSON
½ x 10 verges
Rég. .73
SPÉC. .49



Super lames inoxydables
SCHICK
En 10 - Doubles tranchants
Rég. 1.45
SPÉC. .97
ÉPARGNEZ .48

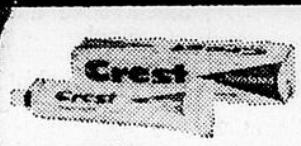


Lames inoxydables
SCHICK
à injecteur — En 5
Rég. .89
SPÉC. .67
PLUS 2 LAMES GRATUITES
ÉPARGNEZ .22



suivez le guide

PHARMACIES P S M



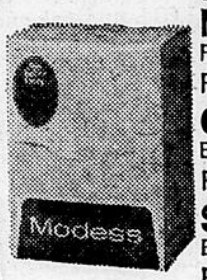
Dentifrice
CREST
Format géant
Régulier ou à la menthe
Rég. .73
SPÉC. .65



Papier de toilette
FACELLE MODERNE
Blanc — Rose — Jaune
Rég. 2/.31
SPÉC. 8/1.00



Nouveau désodorisant sudorifique
RIGHT GUARD
6 on.
Rég. 1.59
SPÉC. .98



Serviettes féminines
MODESS
Régulier en 12
Rég. .55 **SPÉC. .47**
CAREFREE
En 12
Rég. .55 **SPÉC. .47**
SOFF-FORM
En 12
Rég. .55 **SPÉC. .47**



Lampes éclairs
SYLVANIA
Photo AG1-B en 12
Rég. 1.92
SPÉC. 1.47
Photo M2B en 12
Rég. 2.28
SPÉC. 1.67
Cubes éclair en 3
Rég. 2.40
SPÉC. 1.96



Rince-bouche
CEPACOL
14 on.
Rég. 1.40
SPÉC. 1.09
22 on.
Rég. 1.90
SPÉC. 1.49

AGAROL
Un laxatif doux pour toute la famille
16 on.
Rég. 1.45
SPÉC. 1.09





Pastilles antiseptiques
STREPSILS
En 24
PRIX **1.25**



Vitamines essentielles pour toute la famille
ONE-A-DAY
En 100
Rég. 3.79 **SPÉC. 3.19**
Aussi disponible en 50 **2.59**
Aussi disponible en 25 **1.45**

ONE-A-DAY Avec fer
Pour femmes et adolescents
En 100
Rég. 4.75 **SPÉC. 3.75**
Aussi disponible en 50 **2.85**

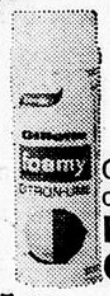
Vitamines à croquer pour enfants de 2 à 12 ans
CHOCKS
En 100
Rég. 4.49 **SPÉC. 3.49**
Aussi disponible en 50 **2.69**
Aussi disponible en 25 **1.69**



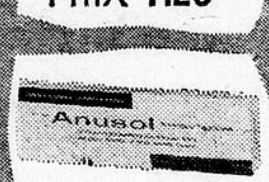
Sel de fruit
ENO
Format régulier
Rég. .89
SPÉC. .73
Format large
Rég. 1.29
SPÉC. .97

SINUTAB
Traitement spécifique des maux de tête dûs à la sinusite et des symptômes du rhume
En 12
PRIX **1.15**
En 30
PRIX **2.29**





Crème à barbe citron-lime
FOAMY de **GILLETTE**
7 on.
Rég. .89 **SPÉC. .68**
11 on.
Rég. 1.25 **SPÉC. .88**



Suppositoires hémorroïdes
ANUSOL
En 12
PRIX **1.45**
Aussi disponible en onguent
PRIX **1.45**



Couches hygiéniques
FLUSH-A-BYES
Grandeur petite
Rég. 2.29 **SPÉC. 1.88**
Taille moyenne
Rég. 2.59 **SPÉC. 1.99**
Taille grande
Rég. 2.59 **SPÉC. 1.99**

PHARMACIES P S M

PRIX EN VIGUEUR DU 18 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT

Recherchez l'enseigne bleue et jaune

PHARMACIE LEMAY

NOUS DONNONS LES TIMBRES GOLD STAR

60 CHAMPLAIN VALLEYFIELD TEL. 371-1101